

The coat of arms of the Commune de Confignon features a shield with a yellow cross on a black background, encircled by a yellow and black braided rope. A silver ring is attached to the top of the rope.

Rapport administratif et financier

2013



Commune
de Confignon

Message du Conseil administratif	3
Conseil administratif	5
Conseil municipal	7
Le bureau du Conseil municipal	7
Composition du Conseil municipal	8
Composition des Commissions	10
Résumés des séances	11
Administration	13
Personnel	13
Etat civil et naturalisations	14
Prestations communales	14
Comptes 2013	16
Aménagement du territoire	29
Projet Bernex	29
Cherpines	30
Renaturation de l'Aire	30
Ligne de tramway Saint-Julien	30
Extension ligne de tram 14	31
Technique	33
Entretien	33
Réaménagements, rénovations, constructions	34
Circulation	34
Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	34
Centre intercommunal de voirie (CIV)	35
Sécurité municipale	35
Service du feu	38
Développement durable	39
Mesures et actions Cité de l'Energie	39
Gestion des déchets	40
Activités sociales	43
Enfance et jeunesse	43
Les aînés	45
La politique intergénérationnelle	45
L'aide sociale individuelle	45
La politique de solidarité	46
Communication et relations publiques	47
Communication interne	47
Médias communaux	47
Publications	48
Informatique	48
Culture	48
Fondations communales et groupements intercommunaux	51
Fondation d'intérêt public communal des institutions de la petite-enfance (FPE)	51
Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon (FL)	55
Groupement du centre intercommunal de voirie (CIV)	59
Fondation des Evaux	63
Organisation de la protection civile Lancy-Cressy	67

Message du conseil administratif

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, le Conseil administratif a le plaisir de vous remettre le rapport administratif et financier pour l'exercice 2013.

Reflète le plus complet possible de la vie administrative et financière de la Commune de Confignon, il vous informe sur la marche des affaires mises en œuvre suite aux décisions prises par le Conseil municipal et le Conseil administratif ainsi que sur les nombreuses activités déployées par la Mairie.

Le Conseil administratif désire transmettre ses remerciements aux membres du Conseil municipal et aux collaborateurs et collaboratrices de l'Administration pour leur active collaboration et leur engagement.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce document.

Sylvie Jay
Maire
2013/2014

Elisabeth Gabus-Thorens
Conseillère administrative

Dinh Manh Uong
Conseiller administratif





Madame Sylvie Jay (PLR)
en charge de

constructions - travaux,
bâtiments et équipement,
espaces publics,
autorisations de construire,
sécurité,
mobilité,
transports,
cimetières



Madame Elisabeth Gabus-Thorens (VG)
en charge de

politique intergénérationnelle,
politique du logement,
petite enfance,
culture,
école,
sport et santé,
politique de communication,
relations avec les sociétés communales,
intégration et naturalisations



Monsieur Dinh Manh Uong (PDC)
en charge de

aménagement,
environnement,
finances et gestion,
développement économique,
administration générale,
état civil

Le bureau du Conseil municipal

Composition du 1^{er} janvier 2013 au 31 mai 2013



Samuel Dunant
Président



Didier Queloz
Vice-Président
jusqu'au 5.2.13



Daniel Blondin
Vice-Président
dès le 6.2.13



Massimo Mautone
Secrétaire



Eric Baier
Membre

Composition du 1^{er} juin 2013 au 31 décembre 2013



Daniel Blondin
Président



Massimo Mautone
Vice-Président
jusqu'au 30.9.13



Maria Inès Maigre
Vice-présidente
dès le 1.10.13



Eric Baier
Secrétaire



Joël Frauenfelder
Membre

Le bureau du Conseil municipal se réunit en règle générale 20 jours avant un conseil municipal. Il fixe l'ordre du jour d'un commun accord avec le Conseil administratif.

Composition du Conseil municipal

Le Conseil municipal se compose de 19 membres qui émanent de quatre partis ou groupements.

Voix de gauche - VG



Eric Baier



Arielle Denoréaz



Antoinette Hofer



Jean-Claude Kormann



Maurice Mazzola



Yves Zehfus

8

Parti démocrate-chrétien - PDC



Daniel Blondin



Yvan Guillaume
assermenté au 5.2.13



Lillia Marini
assermentée au 24.9.13



Didier Queloz
démissionnaire au 1.6.13



Marcello Tedeschi

Parti libéral-radical - PLR



Farid Ben-Slimane
assermenté au 16.4.13



Samuel Dunant



Joël Frauenfelder



Catherine Graf



Roger Jaccard



Jean Carlo Taboada

Mouvement citoyen genevois - MCG



Maria Inès Maigre
assermentée au 12.3.13



Massimo Mautone



Amanda Muro-Vocat

Composition des Commissions

Commission sociale, sport, santé et intégration (CSSSI)

Elisabeth Gabus-Thorens (VG)	Conseillère administrative
Samuel Dunant (PLR)	Président
Marcello Tedeschi (PDC)	Vice-président
Joël Frauenfelder (PLR)	Membre
Antoinette Hofer (VG)	Membre
Jean-Claude Kormann (PDC)	Membre
Amanda Muro-Vocat (MCG)	Membre

Commission de la culture et communication (CCC)

Elisabeth Gabus-Thorens (VG)	Conseillère administrative
Marcello Tedeschi (PDC)	Président
Amanda Muro-Vocat (MCG)	Vice-Présidente
Eric Baier (VG)	Membre
Joël Frauenfelder (PLR)	Membre
Catherine Graf (PLR)	Membre
Yves Zehfus (VG)	Membre

Commission des constructions, équipements et espaces publics (CCEE)

Sylvie Jay (PLR)	Conseillère administrative
Jean-Claude Kormann (VG)	Président
Samuel Dunant (PLR)	Vice-président
Daniel Blondin (PDC)	Membre
Catherine Graf (PLR)	Membre
Maria Inès Maigre (MCG)	Membre - assermentée le 12.3.13
Maurice Mazzola (VG)	Membre

Commission des finances et gestion - développement économique (CFGDE)

Dinh Manh Uong (PDC)	Conseiller administratif
Roger Jaccard (PLR)	Président - assermenté au 5.2.13
Eric Baier (VG)	Vice-président
Yvan Guillaume (PDC)	Membre - assermenté au 5.2.13
Antoinette Hofer (VG)	Membre
Massimo Mautone (MCG)	Membre
Jean Carlo Taboada (PLR)	Membre - assermenté au 5.2.13
Marcello Tedeschi (PDC)	Membre - démissionnaire au 5.2.13

Commission aménagement et durabilité (CAD)

Dinh Manh Uong (PDC)	Conseiller administratif
Arielle Denoréaz (VG)	Présidente
Jean Carlo Taboada (PLR)	Vice-président
Joël Frauenfelder (PLR)	Membre - assermenté au 5.2.13
Maria Inès Maigre (MCG)	Membre - assermentée le 12.3.13
Lillia Marini (PDC)	Membre - assermentée le 24.9.13
Amanda Muro-Vocat (MCG)	Membre - démissionnaire au 12.3.13
Didier Queloz (PDC)	Membre - démissionnaire au 1.6.13
Yves Zehfus (VG)	Membre

Commission de la mobilité, des transports et de la sécurité (CMTS)

Sylvie Jay (PLR)	Conseillère administrative
Eric Baier (VG)	Président - démissionnaire au 1.6.13
Yvan Guillaume (PDC)	Président - assermenté au 1.6.13
Roger Jaccard (PLR)	Vice-président
Arielle Denoréaz (VG)	Membre
Yvan Guillaume (PDC)	Membre - assermenté au 5.2.13
Maria Inès Maigre (MCG)	Membre - assermentée le 12.3.13
Jean Carlo Taboada (PLR)	Membre

Commission des réclamations - Commune

Dinh Manh Uong (DC)	Délégué du Conseil administratif
Eric Baier (VG)	Délégué du Conseil municipal
Jean Carlo Taboada (PLR)	Délégué du Conseil municipal

Commission des réclamations - Canton

Antoinette Hofer (VG)	Déléguée du Conseil municipal
Massimo Mautone (MCG)	Délégué du Conseil municipal
Jean Carlo Taboada (PLR)	Délégué du Conseil municipal

Délégation du Centre intercommunal de voirie (CIV)

Sylvie JAY (PLR)	Déléguée du Conseil administratif
Eric Baier (VG)	Délégué du Conseil municipal
Daniel Blondin (DC)	Délégué du Conseil municipal

Fonds de décoration (FD)

Elisabeth Gabus-Thorens (VG)	Présidente - Déléguée du Conseil administratif
Catherine Graf (PLR)	Déléguée du Conseil municipal
Didier Queloz (DC)	Délégué du Conseil municipal - démissionnaire au 1.6.13
Marcello Tedeschi (PDC)	Délégué du Conseil municipal - assermenté au 5.2.13
Erwin Oberwiller	Expert externe

Fondation d'intérêt public communal des institutions de la Petite-enfance (FPE)

Elisabeth Gabus-Thorens (VG)	Présidente
Samuel Dunant (PLR)	Vice-président
Antoinette Hofer (VG)	Membre
Lillia Marini (PDC)	Membre - assermentée le 24.9.13
Amanda Muro-Vocat (MCG)	Membre
Marcello Tedeschi (PDC)	Membre - démissionnaire au 24.9.13

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon (FL)

Sylvie Jay (PLR)	Présidente
Samuel Dunant (PLR)	Vice-président
Daniel Blondin (DC)	Secrétaire
Massimo Mautone (MCG)	Membre
Maurice Mazzola (VG)	Membre

Résumés des séances

Séance du 5 février 2013

En préambule à la séance du Conseil municipal, Monsieur Steve Ray, architecte, a présenté l'avancement des travaux de la place du village. Dans un premier temps, il a évoqué les éléments qui ont été modifiés depuis la demande en autorisation de construire initiale. Il s'agit en fait principalement de la mise en zone 20 de l'espace entre la chambre d'arbres et la place. Il y a eu quelques autres modifications mineures comme l'agrandissement des zones de végétation en pleine terre et la mise en place d'éléments ludiques dans la chambre d'arbres. La réflexion est encore en cours concernant les fontaines de la chambre d'arbres. Leur forme et leur fonctionnement définitifs ne sont pas encore complètement arrêtés.

La traditionnelle séance du Conseil municipal a vu Monsieur Yvan Guillaume prêter serment. Il remplace Monsieur Denis Soulier, démissionnaire, que nous remercions pour son engagement durant toutes ces années.

Le Conseil municipal s'est ensuite penché sur la question du projet de loi relatif à la transformation en fondation intercommunale de droit public de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale (CAP). Ce projet, discuté en Commission des finances, est voté sur le siège et approuvé à l'unanimité des membres présents. Le Conseil municipal a par contre renvoyé en Commission des finances le projet de délibération concernant l'aménagement des locaux associatifs et de l'appartement communautaire de l'immeuble de Cressy Plus.

Séance du 12 mars 2013

Cette séance fait également l'objet d'un préambule. Le Conseil municipal reçoit Messieurs Crestin, Dubs et Gauthey de l'Office de l'urbanisme, afin d'avoir une explication claire du document présentant le Plan directeur de quartier du secteur Cherpines-Charottons. Cette présentation est le préambule à une matinée d'atelier qui verra les membres des Conseils municipaux des Communes de Confignon et de Plan-les-Ouates travailler ensemble sur les différentes thématiques de ce grand projet.

En début de séance, c'est au tour de Madame Maria Inès Maire de prêter serment. Elle remplace Monsieur Olivier Bertholet, démissionnaire.

Ensuite, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents la délibération concernant l'équipement pour les locaux de Cressy Plus.

Le Conseil administratif présente ensuite un projet de délibération concernant la rénovation des courts du Tennis Club de

Confignon et des terrains multisports de l'Ecole de Confignon. Après le vote d'entrée en matière, le Conseil municipal décide de séparer cette unique délibération en deux objets séparés et de les renvoyer aux Commissions sociale, sport, santé et intégration (CSSSI), des constructions, équipements et espaces publics (CCEE) et des finances et gestion – développement économique (CFGDE).

Séance du 15 avril 2013

Lors de cette séance, Monsieur Farid Ben-Slimane a prêté serment et rejoint les membres du Conseil municipal. Il habite Confignon depuis 2002 et a trois enfants scolarisés à l'école de Cressy.

Le CM accepte la mise en place d'une commission Ad hoc Grands Projets, notamment pour travailler sur le plan directeur de Quartier des Cherpines qui doit être voté lors de la séance de juin.

La demande de financement pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école de Confignon est refusée par une majorité des membres du CM. La demande de financement pour la rénovation des courts de tennis du Tennis Club de Confignon, de même que celle pour la rénovation des terrains multisports de l'école de Confignon sont ajournées et seront représentées l'année prochaine.

Séance du 14 mai 2013

Un projet d'étude de modération du trafic au centre du village est présenté par le Conseil administratif. Ce projet est renvoyé dans les Commissions de la Sécurité et des Constructions. Les comptes de la commune sont présentés et analysés. Ces comptes présentent des charges pour 13,6 mio et des revenus pour 12,8 mio. Le déficit communal se monte donc à 0,8 mio environ. Une réflexion va être portée par la Commission des finances pour analyser ce résultat.

Samuel Dunant
Président du Conseil municipal

Séance du 18 juin 2013

Au 1^{er} juin, le Bureau est renouvelé pour une année : M. Blondin (PDC), président - M. Mautone (MCG), vice-président - M. Baier (VG) secrétaire - M. Frauenfelder (PLR) membre.

Le CM a validé la réponse au plan directeur de quartier que la Commission Ad hoc Grands Projets avait préparée.

Nous avons modifié le PDQ pour :

- ne pas augmenter la densité,
- préserver la césure verte,
- réaliser un écoquartier,
- favoriser les transports en commun et la mobilité douce,

- assurer un droit à la propriété d'un véhicule par logement,
- utiliser à bon escient les terrains déclassés.

Ce travail n'est pas facile, car parmi les opposants à ce projet, la moitié estime que la densité est trop grande et l'autre moitié pas assez. Où se trouve le juste milieu?

Nous avons traité ensuite la réponse de la Commune à la nouvelle version du plan directeur cantonal (PDCn) par une lettre adressée au président du Grand Conseil, le remerciant d'avoir pris en compte certaines de nos doléances et présentant nos revendications restantes avant l'acceptation du PDCn par le Grand Conseil.

Le CM n'est pas entré en matière sur une proposition de motion présentée par VG concernant la nouvelle loi de la petite enfance.

Séance du 24 septembre 2013

En début de séance, nous avons procédé à quelques modifications au sein du Conseil. Madame Lillia Marini (PDC) a repris la place de M. Didier Queloz qui a démissionné en juin. Mme Marini siègera à la Commission aménagement et durabilité (CAD) et à la Fondation d'intérêt public pour les institutions de la Petite enfance. Madame Maria Inès Maigre (MCG) remplace M. Massimo Mautone à la vice-présidence du Conseil.

Le Conseil a ensuite décidé de garder la Commission Ad hoc Grands Projets en la mettant en sommeil jusqu'à la prochaine échéance. Le projet de l'État pour la modération du trafic sur la route de Soral a été accepté sur le siège, les Commissions des finances et gestion – développement économique (CFGDE) et des constructions, équipements et espaces publics (CCEE) l'ayant étudié préalablement et préavisé favorablement. La Commune profite de ces travaux pour réaliser un espace de récupération des déchets sous forme de terriers au même endroit. Le CM a accepté les propositions des deux commissions sur le siège.

La rénovation du terrain de jeux au parc de Chaumont a été renvoyée aux Commissions CFGDE, CCEE et sociale, santé, sport et intégration (CSSSI). La décision finale sera prise lors de la séance du 12 novembre. Le Conseil a accepté, sur le siège, le bail à YellowPrint pour la location de 102 m² sur le toit de l'école communale pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Il s'agit de la 3^{ème} et dernière étape du projet de YellowPrint.

En fin de séance, M. Dinh Manh Uong a présenté le projet de budget 2014 qui sera examiné par la CFGDE et reviendra pour acceptation au Conseil du 12 novembre.

Séance du 12 novembre 2013

Le Conseil municipal (CM) a nommé le président (MCG), le vice-président (VG) et les suppléants pour la tenue du bureau de vote en 2014.

Ensuite, le Conseil municipal s'est penché sur le budget 2014 et le centime additionnel. Vu la situation économique difficile dans laquelle se trouve la Commune, le budget se solde par un déficit d'un million de francs et, comme la loi l'exige pour un budget déficitaire, un plan financier prévoyant le retour à l'équilibre sur quatre ans a été établi. Ce plan définit un fil rouge que le Conseil administratif doit suivre et n'est pas voté par le Conseil municipal. Il prévoit différentes économies et de nouvelles ressources. Charge à la Commission des finances, et gestion – développement économique (CFGDE) de s'assurer de son suivi.

Parmi les nouvelles ressources figure la perception de centimes additionnels sur la taxe des chiens que le Conseil municipal a acceptée. La Commune était une des dernières du Canton à renoncer à cet impôt.

L'augmentation du centime additionnel est une mesure qui est prévue pour la 3^{ème} année du plan financier, mais un groupe de Conseillers demande de l'introduire immédiatement, proposition refusée par l'assemblée.

En conclusion, le budget est accepté avec l'introduction de la taxe sur les chiens, le centime additionnel reste à CHF 0,47 et la taxe professionnelle minimale à CHF 30.–.

Séance du 10 décembre 2013

L'assemblée accepte le crédit d'investissement pour la rénovation des jeux du parc Chaumont.

La délibération suivante concerne l'acceptation des statuts du centre régional d'intervention 201 (CRI-201). Ces statuts ont été discutés en commission commune entre Bernex et Confignon et plusieurs points de désaccord soulevés par Confignon n'ont pas été retenus. Sans le mentionner clairement, cette délibération entérine la fusion des deux compagnies de pompiers de Bernex et de Confignon pour le 1^{er} janvier 2014, alors que le Conseil municipal n'a jamais été consulté explicitement sur ce point. Seules deux voix se sont opposées à ce texte.

La demande de crédit pour l'étude de la mise en place de zones bleues et macarons sur la commune est acceptée. La demande a été réduite à CHF 13'000.– pour l'étude uniquement. La réalisation fera l'objet d'une nouvelle demande.

La demande de crédit pour l'étude de la circulation au centre du village d'avril 2013 avait été repoussée en 2014, en attente de l'achèvement de la rénovation de la place du village et des modifications de la circulation qu'elle implique. Seule la partie «étude», pour un montant de CHF 57'000.–, a été acceptée. La réalisation aussi fera l'objet d'une nouvelle demande de crédit.

Daniel Blondin

Président du Conseil municipal



Administration

Personnel

L'année 2013 a été marquée par les évènements principaux suivants :

1. *Reprise de l'Association des restaurants scolaires de Confignon par la Commune.*
2. *Intégration de l'immeuble Cressy Plus dans l'organisation du nettoyage de la commune.*
3. *Modification d'effectifs au 31 décembre 2013.*

Reprise de l'Association des restaurants scolaires de Confignon par la Commune

La Commune a repris l'Association des restaurants scolaires au 1^{er} janvier 2013. Cette nouvelle entité est constituée d'une coordinatrice à 15% et de 4 collaboratrices à 35%.

Le réajustement de l'effectif de cette association a été effectué au 31 décembre 2012 par la suppression d'une place à 35%.

Nous pouvons souligner que cette nouvelle organisation a fait l'objet de contrôles réguliers, financiers et de qualité, et nous pouvons confirmer que cette structure a pleinement rempli son objectif.

Nous avons également pu réduire de manière très importante les coûts des repas par le lancement d'un appel d'offres à large échelle.

Intégration de l'immeuble Cressy Plus dans l'organisation du nettoyage de la commune

Durant l'année 2013, un collaborateur à 50%, dont 40% dévolus à l'immeuble Cressy Plus, a été engagé en la personne de Monsieur Americo De Castro Pereira.

L'objectif est d'avoir du personnel communal qui gère une entité para-institutionnelle (Fondation du logement) qui se justifie par la recherche de synergies entre les différents services d'entretien et de nettoyage des bâtiments.

Modification d'effectifs au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, Madame Francine Flubacher et Monsieur André Marostica ont quitté notre Commune.

Ces collaborateurs ne seront pas remplacés et l'ensemble des tâches sera réparti ou externalisé, l'objectif étant une rationalisation des coûts de personnel et une augmentation de la productivité par fonction.

Poste N°	Département	Titulaire	Etat au 31.12.2013	Poste N°	Département	Titulaire	Etat au 31.12.2013
1	ADM	KUNZ Eric	100%	19	SE	FOEX Olivier	100%
2	ADM	RODRIGUEZ Mario	100%	20	SE	BERNARDO Elo	100%
3	ADM	MAROSTICA André	100%	21	SE	CARVALHAIES CHAVES Joaquim	100%
4	ADM	GIARIO Elena	100%	22	SE	KNEUBUEHL Florian	100%
5	ADM	PAGANI Geneviève	100%	23	SE	ROCHAT François	100%
6	ADM	OGUEY Suzanne	70%	24	SE	BARRAS Marc	100%
7	ADM	LEGER BONVIN Laurence	50%	25	SE	SEILAZ Patrick	50%
8	ADM	CLARET Cristina	50%	28	ADM	HORNUNG Tina	30%
9	ADM	BAAN BERTHERIN Katherina	75%	29	ADM	FLUBACHER Francine	30%
11	ADM	DEMIERRE Nicole	50%	30	SOC	BOGLIA Chantal	15%
12	ADM	BLONDIN Marie-Hélène	40%	31	SOC	GONGORA Graça	35%
13	SALLE	FREY Christian	100%	32	SOC	MONTOYA Isabelle	35%
14	SALLE	FREY Rosario	100%	33	SOC	MORDASINI Dominique	35%
15	BAT	GABBIANNELLI René	100%	34	SOC	OBERSON Martine	35%
16	BAT	MARTIN Sandrine	50%	35	BAT	DE CASTRO PEREIRA Americo	50%
17	BAT	HOCHSTRASSER Patrick	100%	36	BAT	FERNANDES ANTUNES Maria Isabel	60%
18	BAT	HOCHSTRASSER Christiane	60%				

2320%

Etat civil et naturalisations

Nombre d'actes pour 2013

Naissances	1	Légalisation de documents de mariage	0
Décès	6	Dossiers «illégaux» / mariage	0
Mariages célébrés à Confignon / fiancés domiciliés sur la commune	13	Préparation / partenariat	1
Mariages célébrés à Confignon / fiancés domiciliés hors de la commune	4	Enregistrement partenariat / domiciliés sur la commune	0
Mariages célébrés le samedi	6	Enregistrement partenariat / domiciliés hors de la commune	0
Mariages célébrés par un magistrat	3	Légalisation documents partenariat	0
Déclarations relatives aux conditions du mariage / domiciliés sur la commune	12	Certificats de partenariats facturés	0
Autorisations de mariage délivrées	2	Actes de partenariat	0
Certificats de capacité matrimoniale délivrés	1	Autorisations de célébrer un partenariat en Suisse	0
		Reconnaisances	5
		Déclarations de nom	7
		Naturalisations (dossiers/personnes)	8d/14p
		Actes d'état civil délivrés	164

Prestations communales

Certificats de vie

Il a été délivré 112 certificats de vie en 2013.

Cartes d'identité

Il a été établi 244 cartes d'identité en 2013.

Il a été établi 36 déclarations de vol/perte en 2013.

Contrôle de l'habitant

Attestations de résidence 42

Attestations d'arrivée 0

Attestations de départ 2

Certificats de domicile (*étudiants résidant sur Confignon et étudiant hors du canton de Genève*) 7

Changements d'adresse 8

Médailles pour chiens

Chaque année, la Mairie vend les médailles pour chiens dès le 1^{er} janvier. 196 médailles ont été délivrées par nos services.

Passeports-vacances

Depuis 2010, la Commune de Confignon vend à nouveau les passeports-vacances. La nouvelle formule mise en place permet aux jeunes de venir s'inscrire puis, dans un délai de quinze jours, de recevoir chez eux la brochure des activités auxquelles ils pourront participer.

Locations de salles

La Mairie se charge de la gestion des salles suivantes :

- la salle communale – 4 salles (Berthet, Morand, Pontverre et Tournon)
- l'ancienne école – salle 7 (combles)
- les locaux de l'école de Confignon (en dehors des salles de classe)
- les locaux associatifs de l'école de Cressy
- les locaux de la maison Briefer pour le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT) et la poterie
- les salles de la maison de paroisse (salles Bouvier, Comte et Saint-Charles).

Les utilisateurs sont :

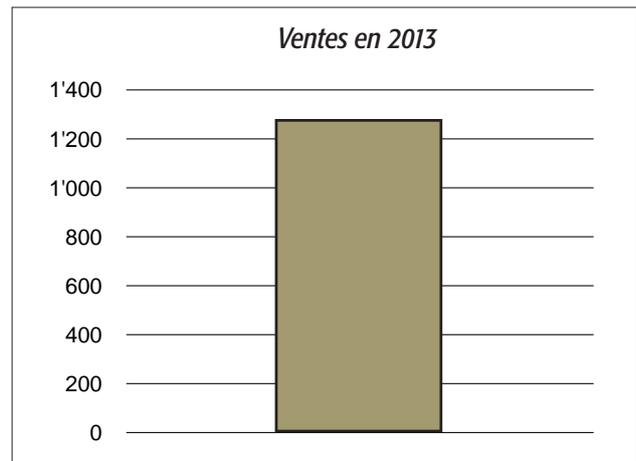
- le Conseil municipal
- les commissions du Conseil municipal
- les commissions ad hoc du Conseil municipal
- les partis politiques
- les associations et sociétés communales
- plusieurs associations cantonales ou d'utilité publique cantonale
- les Confignonnois (anniversaires, assemblées, soirées festives, etc.)
- les fondations pour la Petite enfance et pour le logement
- le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT)
- L'AIC pour les manifestations communales.

Compte tenu des très nombreuses demandes, les locaux sont affectés, en priorité, aux associations, sociétés communales et aux habitants de la commune.

Cartes journalières CFF

Depuis neuf ans, il est proposé aux habitants de Confignon deux cartes journalières AG CFF au prix de CHF 35.– la carte. Ces cartes permettent de voyager à tarif très réduit durant une journée sur le réseau des CFF ainsi que sur certains moyens de transport proposés par la régie (bateau, car). Les transports publics sont également compris dans le prix de cette carte.

En 2013, sur la demande de la Commission sociale, sport santé, et intégration (CSSI), la Commune a fait l'acquisition de deux cartes supplémentaires, portant ainsi le total à quatre cartes journalières. Le prix de vente a été augmenté à CHF 37.–.



Outre les prestations proposées aux communiens, le travail principal de l'Administration et de ses services comprend les points suivants:

- Mise en œuvre des décisions politiques du Conseil administratif
- Gestion administrative et financière de la commune
- Préparation et participation aux séances du Conseil municipal, des Commissions permanentes et ad hoc
- Participation opérationnelle dans les Fondations communales (Petite enfance et pour le logement)
- Présence dans les conseils de fondation divers
- Autorisations et procédures diverses
- Suivi des dossiers, des projets d'aménagement et des chantiers
- Coordination et organisation des fêtes communales
- Coordination et recherche de synergies au niveau intercommunal

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal de la
COMMUNE DE CONFIGNON

Genève, le 23 avril 2014
39/lr/9

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,
Madame le Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller
administratif,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes
annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013, et avons procédé à l'analyse de la
gestion financière et administrative de votre patrimoine.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif
alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les
concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et
d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département Présidentiel,
les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de
planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans
les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons
révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant
à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière
dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions
significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans
leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former
notre opinion.

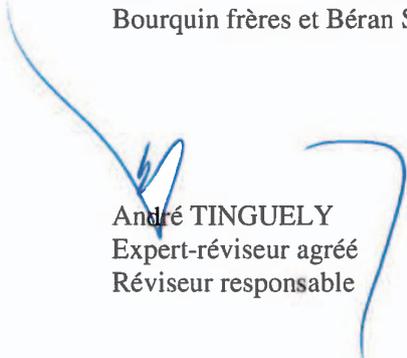
J.

BfB

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA



André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Corinne BANDELIER
Experte-réviseur agréée

Les pages 16 à 28 constituent un extrait du rapport de la Fiduciaire BfB. L'intégralité du rapport peut être fournie sur demande par courriel à info@confignon.ch.

COMMUNE DE CONFIGNON

Bilan au 31 décembre	2013	2012
	CHF	CHF
ACTIF		
<u>Patrimoine financier</u>		
Disponibilités	327'175.65	272'087.61
Caisses	4'127.25	2'458.55
Chèques postaux	160'061.74	103'279.57
Banques	162'986.66	166'349.49
Avoirs	7'684'940.68	7'926'178.39
Comptes courants	1'624'726.20	2'389'681.20
Impôts à encaisser	5'470'543.26	4'919'443.76
Autres débiteurs	425'247.83	384'911.83
Comptes de liaison	164'423.39	232'141.60
Placements	2'839'015.00	2'840'295.25
Prêts	0.00	1'280.25
Immeubles	2'839'015.00	2'839'015.00
Actifs transitoires	0.00	12'630.00
Autres transitoires	0.00	12'630.00
Total Patrimoine Financier	10'851'131.33	11'051'191.25
<u>Patrimoine administratif</u>		
Investissements	42'643'892.26	39'708'312.71
Terrains non bâtis	242'729.00	252'842.00
Ouvrages de génie civil	11'719'183.84	7'831'545.22
Terrains bâtis	29'574'735.16	30'206'542.26
Forêts	5.00	5.00
Mobilier, machines, véhicules	718'611.80	1'146'624.15
Autres biens	388'627.46	270'754.08
Prêts et participations permanentes	4'086'369.55	4'125'170.95
Communes	7'000.00	12'000.00
Propres établissements	3'359'727.55	3'359'727.55
Sociétés d'économie mixte	684'642.00	684'642.00
Institutions privées	35'000.00	68'801.40
Subventions d'investissements	19'958.00	2.00
Communes	19'957.00	1.00
Institutions privées	1.00	1.00
Total Patrimoine Administratif	46'750'219.81	43'833'485.66
TOTAL DE L'ACTIF	57'601'351.14	54'884'676.91

COMMUNE DE CONFIGNON

Bilan au 31 décembre	2013	2012
	CHF	CHF
PASSIF		
<u>Engagements</u>		
Engagements courants	1'970'558.23	1'296'708.64
Créanciers	1'663'507.30	909'652.99
Dépôts	21'581.14	34'899.93
Comptes courants	250'976.64	4'693.35
Comptes de liaison	34'493.15	347'462.37
Dettes à moyen et long termes	26'700'000.00	22'200'000.00
Emprunts hypothécaires	26'700'000.00	0.00
Reconnaissance de dettes	0.00	22'200'000.00
Engagements envers des entités particulières	121'113.75	121'113.75
Fonds et fondations	121'113.75	121'113.75
Provisions	1'811'624.15	1'643'366.92
Compte de fonctionnement	1'811'624.15	1'643'366.92
Passifs transitoires	0.00	6'220.00
Autres passifs transitoires	0.00	6'220.00
Total des engagements	30'603'296.13	25'267'409.31
<u>Financements spéciaux</u>		
Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements		
Taxes d'équipement	1'035'244.00	1'035'244.00
Taxes d'écoulement	475'400.45	1'259'947.45
Abris P.C.	114'081.75	94'489.75
Total des financements spéciaux	1'624'726.20	2'389'681.20
<u>Fortune nette</u>		
Fortune en début d'exercice	27'227'586.40	27'992'086.98
Excédent de dépenses de l'exercice	-1'854'257.59	-764'500.58
Fortune en fin d'exercice	25'373'328.81	27'227'586.40
TOTAL DU PASSIF	57'601'351.14	54'884'676.91

COMMUNE DE CONFIGNON

Comptes de fonctionnement comparés des exercices (Classification par nature)	2013	Budget	2012
	Comptes CHF	Budget CHF	Comptes CHF
REVENUS			
Impôts	10'559'603.08	11'069'475	11'024'978.58
Impôts sur le revenu et la fortune	9'312'139.41	9'950'000	10'122'814.03
Impôts sur le bénéfice et le capital	109'843.67	165'000	39'422.80
Impôts fonds de péréquation financière intercommunale	1'077'100.00	886'475	815'365.00
Impôts taxe professionnelle communale	60'520.00	68'000	47'376.75
Revenus des biens	878'423.60	870'024	847'042.12
Revenus des biens avoirs à vue	11'325.55	15'000	12'210.57
Revenus des biens immeubles du patrimoine financier	56'862.60	80'100	87'576.50
Revenus des biens gains comptables sur les placements du patrimoine financier	0.00	0	102'000.00
Revenus des biens participations permanentes du patrimoine administratif	7'072.50	7'200	7'072.50
Revenus des biens des immeubles du patrimoine administratif	456'289.30	441'900	428'880.95
Autres revenus des biens	346'873.65	325'824	209'301.60
Revenus divers	634'773.02	593'920	372'720.37
Revenus divers émoluments administratifs	18'923.35	8'300	14'975.45
Revenus divers redevances d'utilisation et prestations de service	25'192.65	17'300	28'549.60
Revenus divers vente de marchandises	3'046.50	3'750	4'090.35
Revenus divers dédomagements de tiers	276'934.70	246'772	65'582.30
Revenus divers amendes	22'680.00	5'000	29'000.00
Revenus divers autres contributions	287'995.82	312'798	230'522.67
Part à des recettes d'autres collectivités	569'652.55	566'411	505'804.95
Part à des recettes et contributions sans affections part à des recettes cantonales	38'241.55	35'000	35'997.50
Part à des recettes et contributions sans affections contributions cantonales	531'411.00	531'411	469'807.45
Dédommagement de collectivités	148'258.00	128'800	126'980.45
Dédommagement de collectivités publiques communes	148'258.00	128'800	126'980.45
Subventions acquises	0.00	0	822.95
Subventions acquises cantons	0.00	0	822.95
TOTAL DES REVENUS	12'790'710.25	13'228'630	12'878'349.42

COMMUNE DE CONFIGNON

Comptes de fonctionnement comparés des exercices (Classification par nature)	2013	Budget	2012
	Comptes CHF	Budget CHF	Comptes CHF
CHARGES			
Charges de personnel	4'323'805.70	3'445'268	3'406'753.05
Charges de personnel autorités et commissions	220'922.60	202'400	205'882.55
Charges de personnel traitements du personnel	2'625'241.35	2'558'055	2'459'369.60
Charges de personnel assurances sociales	236'879.70	210'934	216'103.45
Charges de personnel caisse de pension et de prévoyance	1'029'835.95	296'754	360'012.30
Charges de personnel assurances maladie et accidents	204'319.10	157'925	156'172.05
Charges de personnel prestations en nature	552.85	9'500	4'173.10
Charges de personnel autres charges de personnel	6'054.15	9'700	5'040.00
Biens, services et marchandises	2'891'589.43	2'596'650	2'902'539.17
Biens, services et marchandises fournitures de bureau, imprimés, publicité	119'451.59	125'700	134'746.29
Biens, services et marchandises acquisition mobilier, machines, véhicules	45'792.30	38'725	68'510.95
Biens, services et marchandises eau, énergie, combustibles	352'901.50	348'250	367'688.62
Biens, services et marchandises achat fournitures et marchandises	111'253.74	116'200	118'823.86
Biens, services et marchandises entretien des immeubles par des tiers	497'879.38	321'150	446'515.66
Biens, services et marchandises entretien d'objets mobiliers par des tiers	46'247.39	47'950	32'482.00
Biens, services et marchandises loyers, fermages et redevances d'utilisation	20'926.25	25'050	24'986.28
Biens, services et marchandises dédommagements	47'727.10	50'375	82'544.67
Biens, services et marchandises honoraires et prestations de services	1'632'921.38	1'504'850	1'599'347.74
Biens, services et marchandises frais divers	16'488.80	18'400	26'893.10
Intérêts passifs	462'770.40	449'823	466'492.30
Intérêts passifs dettes à court terme	0.00	500	88.30
Intérêts passifs dettes à moyen et long termes	462'770.40	449'323	466'404.00
Amortissements	3'250'561.44	3'059'789	2'996'108.22
Amortissement du patrimoine financier	272'812.82	25'000	173'968.22
Amortissements du patrimoine administratif ordinaires	2'977'748.62	3'034'789	2'822'140.00
Contributions à d'autres collectivités	80'797.56	72'649	74'873.81
Contributions à d'autres collectivités compensations financières aux communes françaises	80'797.56	72'649	74'873.81
Dédommagements à d'autres collectivités	1'577'465.18	1'564'206	1'586'981.15
Dédommagements à d'autres collectivités cantons	283'204.73	303'000	402'005.40
Dédommagements à d'autres collectivités communes	1'294'260.45	1'261'206	1'184'975.75
Subventions accordées	2'057'978.13	2'030'245	2'209'102.30
Subventions accordées cantons	0.00	3'200	0.00
Subventions accordées propres établissements	5'000.00	5'000	8'472.50
Subventions accordées sociétés d'économie mixte	8'829.00	9'049	8'474.00
Subventions accordées institutions privées	1'962'483.53	1'931'633	2'102'682.40
Subventions accordées personnes physiques	12'302.60	17'000	11'015.40
Subventions accordées étranger	69'363.00	64'363	78'458.00
TOTAL DES CHARGES	14'644'967.84	13'218'630	13'642'850.00
EXCEDENT DE DEPENSES	-1'854'257.59	10'000	-764'500.58

COMMUNE DE CONFIGNON

TABLEAU DE BOUCLEMENT COMPARES DES EXERCICES

	2013 Comptes CHF	2012 Comptes CHF	2013 Comptes CHF	2012 Comptes CHF
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
Charges	11'667'219.22	10'820'710.00	12'790'710.25	12'878'349.42
Amortissements	2'977'748.62	2'822'140.00	1'854'257.59	764'500.58
Total	14'644'967.84	13'642'850.00	14'644'967.84	13'642'850.00
INVESTISSEMENTS NETS				
Investissements bruts	7'713'392.87	3'208'635.23	1'818'910.10	21'300.00
			5'894'482.77	3'187'335.23
Total	7'713'392.87	3'208'635.23	7'713'392.87	3'208'635.23
FINANCEMENT				
Investissements nets	5'894'482.77	3'187'335.23	2'977'748.62	2'822'140.00
Excédent de dépenses	1'854'257.59	764'500.58	4'770'991.74	1'129'695.81
	7'748'740.36	3'951'835.81	7'748'740.36	3'951'835.81
VARIATION DE LA FORTUNE NETTE				
Insuffisance de financement	4'770'991.74	1'129'695.81	5'894'482.77	3'187'335.23
Report au bilan	2'977'748.62	2'822'140.00	1'854'257.59	764'500.58
	7'748'740.36	3'951'835.81	7'748'740.36	3'951'835.81

COMMUNE DE CONFIGNON

TABLEAU DU MODE DE FINANCEMENT 2013

Emploi des moyens		Provenance des moyens	
10	Augmentation des disponibilités	55'088.04	241'237.71
25	Diminution des passifs transitoires	6'220.00	1'280.25
28	Augmentation des engagements envers les financements spéciaux	764'955.00	12'630.00
			673'849.59
			4'500'000.00
			168'257.23
911	Insuffisance de financement du compte des investissements	4'770'991.74	
Total		5'597'254.78	5'597'254.78

COMMUNE DE CONFIGNON

DETAIL SUR LES COMPTES DE BILAN, FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

A. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	Budgets 2013		Comptes 2013	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0. Administration générale	6'865'736	12'290'110	7'676'439.53	11'809'547.63
1. Sécurité publique	721'985	31'000	814'318.32	8'260.00
2. Enseignement et formation	757'257	155'000	729'383.91	127'855.80
3. Culture et loisirs	328'355	9'400	592'803.46	41'822.30
4. Santé	624'231	7'200	839'715.33	19'073.50
5. Prévoyance sociale	2'205'691	34'000	2'205'093.36	78'241.55
6. Trafic	183'700	-	185'771.28	250.00
7. Protection et aménagement de l'environnement	398'455		384'852.17	
8. Economie publique	909'195	600	966'896.48	1'580.00
9. Finances et impôts	224'025	701'320	249'694.00	704'079.47
	<u>13'218'630.00</u>	<u>13'228'630.00</u>	<u>14'644'967.84</u>	<u>12'790'710.25</u>
Excédent de revenus (charges)	10'000.00		(1'854'257.59)	
	<u>13'228'630.00</u>	<u>13'228'630.00</u>	<u>12'790'710.25</u>	<u>12'790'710.25</u>

Le compte de fonctionnement 2013 totalise CHF 12'790'710 aux revenus, en diminution de CHF 87'639 ou de 0.68% par rapport aux comptes 2012, et CHF 14'644'968 aux charges, en augmentation de CHF 1'002'118 ou de 7.35%, toujours par rapport aux comptes 2012. Par rapport au budget, les revenus sont inférieurs de CHF 437'920 et les charges supérieures de CHF 1'426'338.

L'excédent de dépenses du compte de fonctionnement 2013 est de CHF 1'854'258, contre CHF 764'501 en 2012 et contre un excédent de revenu budgété pour 2013 de CHF 10'000.

B. COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Budgets 2013		Comptes 2013	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0. Administration générale	5'893'700.00	-	7'713'392.87	993'540.10
1. Sécurité publique	-	-	-	-
2. Enseignement et formation	-	-	-	817'925.00
3. Culture et loisirs	-	-	-	-
4. Santé	-	-	-	7'445.00
5. Prévoyance sociale	-	-	-	-
6. Trafic	-	-	-	-
7. Protection et aménagement de l'environnement	-	-	-	-
	<u>5'893'700.00</u>	<u>-</u>	<u>7'713'392.87</u>	<u>1'818'910.10</u>
Augmentation nette	5'893'700.00		5'894'482.77	

Les dépenses brutes d'investissements de la Commune ont augmenté de CHF 3'208'635 en 2012 à CHF 5'894'483 en 2013, et sont supérieures aux dépenses prévues.

En 2013 les dépenses ont trait principalement aux travaux de réaménagement du centre historique, aux travaux au chemin des Marais et à l'assainissement des Hutins.

Les recettes brutes d'investissement de la Commune ont augmenté de CHF 21'300 en 2012 à CHF 1'818'910 en 2013. Les investissements nets sont supérieurs de CHF 2'707'148 ceux de 2012.

COMMUNE DE CONFIGNON

Le compte de variation de la fortune au 31 décembre 2013 s'établit comme suit:

	Budget CHF	Comptes CHF
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS		
Augmentation des investissements nets du patrimoine administratif	(5'893'700.00)	(5'894'482.77)
Reprise des amortissements	3'034'789.00	2'977'748.62
Reprise de l'excédent / (l'insuffisance) de revenus	10'000.00	(1'854'257.59)
(Insuffisance) / excédent de financement	(2'848'911.00)	(4'770'991.74)
VARIATION DE LA FORTUNE		
Reports au bilan des dépenses d'investissements	5'893'700.00	7'713'392.87
Reports au bilan des recettes d'investissements	0.00	(1'818'910.10)
Reports au bilan des amortissements	(3'034'789.00)	(2'977'748.62)
(Diminution) / augmentation de la fortune nette	10'000.00	(1'854'257.59)

Ce dernier montant de CHF 1'854'257.59 représente la variation négative de la fortune de la Commune au 31 décembre 2013 et a été viré au compte N° 98.2900 "capital communal", à la clôture de l'exercice 2013.

DETAIL DES OUVRAGES DE GENIE CIVIL AU 31 DECEMBRE 2013

Délib. de C.M.

Comptes N°	Désignation	Date	Crédit voté	Valeur initiale nette	Durée d'amortissement	Solde au 01.01.2013	Dépenses 2013	Subvention Participations 2013	Amortissements	Valeur au bilan au 31.12.2013
0911 1410	Etude et espace extérieurs de Cressy	03 04 2011	50000 00	50000 00	5	1 00				1 00
3309 1410	Axe vert de Cressy	26 09 2006	450000 00	450000 00	20	191789 85	25549 45		(13700 00)	203639 30
6201 1410	Refection de la route de Chancy	27 11 1974			15	1 00				1 00
6205 1410	Mesures moderation du trafic	09 11 1988	90000 00	90000 00	15	1 00				1 00
6206 1410	Moderation trafic Sous-le-Clos	26 09 1989	310000 00	310000 00	15	1 00				1 00
6208 1410	Moderation trafic rampe de Chavant	28 05 1991	295000 00	295000 00	15	1 00				1 00
6209 1410	Moderation trafic ch. Chaumont divers	11 04 2000	78660 70	78660 70	15	1 00				1 00
6210 1410	Amenagement routier Cressy	11 04 2000	1619000 00	1619000 00	30	29432 15	-29432 15			1 00
6211 1410	Moderation trafic ch. Pontverre	28 06 1994	312000 00	312000 00	15	1 00				1 00
6212 1410	Parking ch. De Chaumont	11 11 1997	35000 00	35000 00	10	1 00				1 00
6214 1410	Modification trafic et carrefours	16 11 1999	142200 00	142200 00	10	1 00				1 00
6225 1410	Amenagement Parvis Eglise	04 04 2006	17500 00	17500 00	10	126 00	-126 00		(1396 00)	4190 45
6232 1410	Eclairage public (Haut de Nardy)	13 05 2008	112000 00	98400 00	10	5586 45			(8933 00)	43867 00
6235 1410	Eclairage public. Assainissement	10 03 2009	510000 00	510000 00	20	375255 10	13300 00		(25500 00)	349755 10
6236 1410	Rehabilitation routes	09 11 2010	380000 00	380000 00	20	293892 10	19844 40		(19000 00)	294736 50
6242 1410	Rehabilitation routes II	12 06 2009	333000 00	333000 00	10	193785 70	-13300 00		(25826 00)	154659 70
6248 1410	Eclairage public - extension I+III	09 11 2010	218000 00	218000 00	10	193742 60	-23197 60		(21318 00)	149227 00
6245 1410	Etude reamenagement centre hist.	03 02 2009	200000 00	200000 00	5	332884 70	2018362 84	828749 75	(97667 00)	2253580 54
6253 1410	Rehabilitation des routes IV	06 11 2012	900000 00	-	20	-		828749 75		828749 75
6256 1410	Renovation Pont des Marais	04 12 2012	535500 00	-	50	-	25121 15	25121 15		25121 15
7111 1410	Coll. Ch. Du Vuillonex	22 02 1984	1240000 00	913748 70	15	1 00				1 00
7112 1410	Coll. Ch. De la Boule	11 03 1981			15	1 00				1 00
7113 1410	Coll. Ch. De la Galaise	27 11 1974			15	1 00				1 00
7114 1410	Coll. Ch. Sous-le Clos	24 05 1973			15	1 00				1 00
7115 1410	Coll. Route de Chancy	11 06 1986	400000 00	298268 50	15	1 00				1 00
7116 1410	Coll. Ch. De Nardy	04 02 1989	2300000 00	1308853 50	20	1 00				1 00
7117 1410	Coll. Route Grand-Lancy / Cressy	11 11 1987	65500 00	75000 00	15	1 00				1 00
7118 1410	Coll. Ch. Vuillonex	04 05 1988	730000 00	670067 00	20	1 00				1 00
7119 1410	Coll. Des Charotons	04 05 1988	95431 00	95431 00	20	1 00				1 00
7120 1410	Coll. Cressy portail Nord	04 05 1988	160000 00	230552 65	20	1 00				1 00
7122 1410	Coll. Murcie portail Sud	03 04 1990	84530 00	69574 50	15	1 00				1 00
7123 1410	Coll. Ch. Vuillonex aval	28 05 1991	656000 00	415000 00	20	1 00				1 00
7124 1410	Coll. Route de Loxe / éclairage public	28 05 1991	320000 00	320000 00	20	1 00				1 00
7125 1410	coll. EP ch. Carabot - Tacons	15 09 1992	1270000 00	738455 10	20	34026 10			(34025 10)	1 00
7126 1410	Coll. Sur-Beauvent / La Ranchee	11 04 2000	2100000 00	1709000 00	30	941267 30	-325000 00		(47063 00)	569204 30
7127 1410	Coll. De Cressy lot 1	01 02 1994	450000 00	350000 00	20	42913 20			(21455 00)	21458 20
7128 1410	Coll. Les Oulaines, bassin D	27 09 1994	196000 00	109830 95	20	10766 95			(5385 00)	5381 95
7129 1410	Coll. Drainage ch. Grands Champs	27 01 1998	156000 00	130000 00	0	1 00				1 00
7131 1410	Coll. Route de l'Aure	13 04 1999	77000 00	724000 00	20	181429 55			(25918 00)	155511 55
7132 1410	Coll. Ch. De Carabot	07 11 2000	425000 00	290000 00	20	57033 35			(5370 00)	511663 35
7133 1410	Coll. Route de Sorat	04 12 2001	22224000 00	1709000 00	30	943515 45	-132457 50		(44929 00)	766128 95
7134 1410	Coll. De Cressy lot 2	10 09 2001	2663300 00	2197000 00	30	2218661 60	-133055 90		(105650 00)	1979955 70
7135 1410	Coll. De Cressy lot 3	23 03 2004	675000 00	320000 00	30	333208 18			(15867 00)	317341 18
7138 1410	Coll. Ch. Des Hauts (phase I)	22 06 2004	32000 00	32000 00	5	5680 90			(5679 90)	1 00
7139 1410	Drainage Chemin de Mourflaz	04 04 2006	403000 00	403000 00	30	130263 95	11093 78		(5427 00)	124836 95
7141 1410	Coll. Ch. De Nardy	03 02 2009	170000 00	170000 00	20	137556 00			(8092 00)	129464 00
7142 1410	Renovation stat. pompage	16 06 2009	1300000 00	1300000 00	30	358167 02	184925 25		(24166 00)	129464 00
7143 1410	Coll. Ch. De la Dode Gr Lancy	22 03 2011	1786000 00	1052 40	30	1052 40	184925 25	(72000 00)	(24166 00)	518926 27
7144 1410	Coll. Ch. Des Marais	22 03 2011	1789000 00	837245 20	30	791076 40	1181519 55		(35367 00)	1075204 95
7146 1410	Assainissement Huitins	25 09 2012	270000 00	-	20	-	862506 15	(120000 00)	(47133 00)	1486449 55
7147 1410	Renovation station pompage Paradis	24 06 1981	378282 55	378282 55	20	1 00	223602 45		(13500 00)	210102 45
7400 1410	Agrandissement cimetiere	15 05 2001	46000 00	46000 00	10	1 00				1 00
7402 1410	Allée cimetiere									
Total			7931545,22	46000 00		7931545,22				11719183,84

SITUATION DE LA DETTE COMMUNALE AU 31 DECEMBRE 2013

Compte N°	Créanciers et but de l'emprunt	Montant initial	Solde au 01.01.2013	Augmentation 2013	Amortissements 2013	Solde au 31.12.2013	Intérêts		
							Taux	Échéance	Payées en 2013
		CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	%		CHF
A. EMPRUNTS HYPOTHECAIRES									
B. RECONNAISSANCES DE DETTES									
9410.2201.00	BCGe - 2.200 % - 14.01.2014	2'500'000.00	2'500'000.00			2'500'000.00	2.2000	trimestriel	55'763.90
9410.2202.00	BCGe - 1.670% - 04.11.2020	2'000'000.00	1'700'000.00			1'700'000.00	1.6700	trimestriel	30'020.65
9410.2203.00	BCGe - 2.023 % - 31.03.2015	1'500'000.00	1'500'000.00			1'500'000.00	2.0230	trimestriel	30'766.50
9410.2204.01	BCGe - 1.938 % - 02.02.2015	1'000'000.00	1'000'000.00			1'000'000.00	1.9380	trimestriel	19'649.15
9410.2204.02	BCGe - 2.088 % - 24.08.2016	1'000'000.00	1'000'000.00			1'000'000.00	2.0880	trimestriel	21'170.00
9410.2205.01	BCGe - 1.686 % - 03.01.2014	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	1.6860	trimestriel	51'282.50
9410.2205.02	BCGe - 1.050 % - 14.10.2019	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	1.0200	trimestriel	31'937.50
9410.2205.03	BCGe - 2.7775 % - 01.05.2015	2'000'000.00	2'000'000.00			2'000'000.00	2.7775	trimestriel	56'321.50
9410.2206.00	BCGe - 2.059 % - 01.08.2016	2'000'000.00	2'000'000.00			2'000'000.00	2.0590	trimestriel	41'752.00
9410.2207.00	UBS - 2.000 % - 20.04.2015	5'000'000.00	4'500'000.00			4'500'000.00	2.0000	trimestriel	91'250.00
9410.2208.01	BCGe - 1.455 % - 04.06.2020	2'500'000.00		2'500'000.00		2'500'000.00	1.4550	trimestriel	21'218.75
9410.2208.02	BCGe - 1.0575 % - 31.07.2020	1'000'000.00		1'000'000.00		1'000'000.00	1.0575	trimestriel	71'56.25
9410.2208.03	BCGe - 1.0575 % - 13.12.2017	1'000'000.00		1'000'000.00		1'000'000.00	1.0575	trimestriel	499.40
TOTAL		27'500'000.00	22'200'000.00	4'500'000.00	-	26'700'000.00			458'788.10

COMMUNE DE CONFIGNON

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31.12.2013

Cautionnement Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

CHF 37'027'726

Délibération du 10.11.2004	CHF 8'798'820
Délibération du 10.11.2004	CHF 8'858'906
Délibération du 10.05.2011	CHF 1'800'000
Délibération du 05.04.2011	CHF 10'970'000
Délibération du 10.05.2011	CHF 6'600'000

Engagement théorique envers le fonds de pension :

CHF 1'663'605

Le taux de couverture de la Caisse d'Assurance du Personnel au 01.01.2013 est de 77.76%.

Capitaux de prévoyance des assurés actifs et pensionnés au 01.01.2013 : 7'480'236

Complément théorique à engager pour atteindre le 100%, 22.24% soit : 1'663'605



Aménagement du territoire

Tout au long de l'année 2013, le Conseil administratif a participé activement à plusieurs séances décisionnelles dans le cadre des différents projets de planification touchant la commune de Confignon. Guidé par les concepts du développement durable, soucieux d'un développement cohérent et phasé répondant à une croissance contrôlée de la commune compte tenu des aspects économiques et fonciers, souhaitant pouvoir offrir des logements pour les habitants actuels et les jeunes générations afin de ne pas les voir quitter leur com-

mune ou le canton, le Conseil administratif s'est employé à renforcer les lignes directrices afin de répondre à la demande croissante de logements tout en maintenant des objectifs de développement urbain harmonieux et respectueux de l'identité première de la commune de Confignon. La négociation et les échanges avec les différents acteurs privés et publics ont été l'une des principales tâches du Conseil administratif afin de faire valoir les souhaits de la commune de Confignon pour qu'elle soit maîtresse de son territoire.

Projet Bernex

Le projet de Bernex touche la commune de Confignon dans le secteur nommé «Bernex-Est». Bien qu'elle ne soit impactée sur son territoire que sur une surface minime au regard des 140 hectares sur lequel se meut le projet, la commune connaîtra une mutation importante dans les 30 prochaines années.

Le Comité de pilotage, composé des autorités cantonales, de la Commune de Bernex et de la Commune de Confignon, s'est réuni à trois reprises dans sa composition complète. La première version du plan guide (instrument permettant de mener le développement de l'ensemble du périmètre) a été rendue par le bureau MSV, et le Comité de pilotage l'a approuvée lors de sa séance du 31 mai 2013. Ce plan guide a permis d'offrir une première image directrice issue de différentes études thématiques et lançant ainsi le premier secteur à développer, à savoir Bernex-Est.

C'est dans ce cadre de la séance du 31 mai 2013 que le Comité de pilotage a décidé de lancer le plan directeur de quartier du secteur Bernex-Est. La Commune de Confignon est directement affectée par ce secteur sur lequel environ 200 à 300

logements seront construits aux chemins de Chaumont et Tréchaumont. D'autre part, le Conseil administratif a mené des discussions et des réflexions afin d'affiner un programme privé-public au nord de Cressy sur la route de Loëx. On réfléchit à un programme privé-public permettant des synergies avec le parc des Evaux et le quartier de Cressy. Les présentations publiques et consultations du plan directeur de quartier auront lieu à la fin de l'année 2014.

La césure verte fait partie du secteur Bernex-Est. En 2012, un concours international a été lancé pour la réalisation d'un parc agro-urbain sur la partie nord de la césure verte entre la route de Chancy et le chemin des Tacons sur la commune de Bernex. Le projet lauréat a été présenté au public au printemps 2013. Les lauréats ont approfondi leur projet pour réaliser un avant-projet qu'ils ont rendu à la fin de l'année 2013. Le Comité de pilotage validera l'avant-projet en 2014, il sera ensuite envoyé à Berne afin de pouvoir être analysé en vue de l'obtention de subventions fédérales pour la réalisation du parc agro-urbain. Ce dernier sera composé de trois différentes zones: une première incluant une ferme urbaine, une deuxième pour de l'agriculture, la dernière pour une zone de loisir et détente. Les travaux devraient débuter en 2015.

Cherpines

Durant l'année 2013, le projet des Cherpines a franchi un cap avec l'approbation du plan directeur de quartier (PDQ) par les Conseils municipaux des communes de Confignon et Plan-les-Ouates ainsi que par le Canton. Ce document qui lie les autorités permettra d'inscrire dans les plans localisés à venir les lignes directrices contraignantes pour le développement du quartier.

En parallèle à la procédure de validation du PDQ, le pool de mandataires conduit par Urbaplan a poursuivi ses investigations et études pour préciser les lignes directrices du plan directeur de quartier. Le Conseil administratif a pu valider certains principes développés par les mandataires lors des trois séances du Comité de pilotage et des ateliers spécifiques auxquels il a participé durant l'année 2013. Les premières esquisses et principes ont été intégrés dans un document de recommandations, encore à l'état de document de travail, document à partir duquel les autorités pourront définir certains principes en tant que règle contraignante lors de la réalisation des plans localisés de quartier.

En 2013, le plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal (PDZIA) a été lancé. Le mandat pour ce travail a été attribué au bureau Urbaplan. Le PDZIA faisait partie d'une option au contrat du pool de mandataires. Une

offre leur a été demandée et l'adjudication a été faite au mois de mars 2013. La Commune de Confignon est co-maître d'ouvrage avec le Canton et la Fondation pour les terrains industriels. Une première esquisse d'aménagement sur la zone a été présentée lors du Comité de pilotage qui s'est tenu le 16 décembre 2013. Des modifications ont été faites par rapport au PDQ, à savoir un changement dans le positionnement de la voie de desserte ainsi que l'intégration de 10'000 m² de surface brute de plancher complémentaires aux 90'000 mètres déjà existants. Le travail des mandataires se poursuivra durant l'année 2014.

Il est également à relever que le Conseil administratif a aussi discuté avec des propriétaires de la zone industrielle et la Fondation pour les terrains industriels pour trouver un mode vivendi pour l'acquisition de parcelles en vue du développement de la zone.

Durant les mois de novembre et décembre, les propriétaires des Cherpines, répartis par secteurs, ont été conviés à des séances spécifiques dont le but consistait à connaître les objectifs des différents propriétaires et ainsi permettre d'affiner des étapes du projet des Cherpines en fonction de la réalité du terrain. Ces informations traitées de manière confidentielle par un géomètre du pool de mandataires permettront d'affiner les connaissances du terrain engrangées depuis quelques années par les Communes de Confignon et de Plan-les-Ouates.

Renaturation de l'Aire

Débutés à la fin de l'année 2012, les travaux de renaturation de l'Aire se sont poursuivis durant l'année 2013. Ce projet est porté par le canton de Genève. Le pont de Moulaz a été fermé à la circulation motorisée individuelle conformément à

la demande d'autorisation de construire. La Commune a dû mettre en place des dispositions en termes de communication et de circulation afin d'informer la population. D'autre part, l'inauguration de la mise en eau du méandre au bois de Boisruail a eu lieu en 2013. Il est prévu de terminer les travaux à la fin de l'année 2014.

Ligne de tramway Saint-Julien

Durant l'année 2013, le Canton a lancé le projet de la ligne de tramway Saint-Julien. Cette ligne est essentielle pour le quartier des Cherpines vu qu'elle le traversera sur son lieu emblématique, à savoir la place des Cherpines.

Élément fondamental, les études qui mèneront aux demandes d'autorisation de construire se réalisent dans une structure transfrontalière avec la France. Il s'agit là d'une première suisse. Suite à un appel d'offres, un groupe multidisciplinaire a été mandaté pour mener à bien ce projet. Le groupement franco-suisse «Liens» a remporté le marché dans lequel se

retrouvent les deux bureaux spécialistes en insertion tram que sont les bureaux d'ingénieurs ZS Ingénieurs civils sa et SD ingénierie. Le bureau français Systra fait également partie de ce groupement. Le groupement s'est également doté des services d'un bureau d'architectes ainsi que de spécialistes en luminaires publics.

Le 20 décembre 2013, le groupement a remis un avant-projet sommaire qui doit encore être affiné et que le Comité de pilotage comprenant cinq communes genevoises, dont Confignon, la commune de Saint-Julien, le canton de Genève ainsi que la Région Rhône-Alpes, devra approuver lors d'une séance qui se tiendra au premier trimestre 2014.

Le tramway Saint-Julien est une ligne prioritaire pour les instances cantonales, un planning a été réalisé en ce sens:

Décembre 2013 : rendu de l'avant-projet

2014-2015 : demande de concession.

Dossier de la procédure d'approbation

des plans (PAP).

Procédure d'approbation des plans (enquête publique).

Dès septembre 2015 : Début des travaux.

Fin 2018 : Mise en service.

Extension ligne de tram 14

Le projet d'extension de la ligne 14 du tram prévoit de supprimer le passage sous-voie de la route de Chancy. Dans le cadre de la demande d'autorisation de construire déposée par le canton en 2012, la Commune de Confignon a fait part de

son opposition à ce projet à cause de cette suppression.

En 2013, la Commune a eu une séance de conciliation avec le Canton afin de négocier le possible retrait de cette opposition. La Commune de Confignon a réaffirmé qu'elle était favorable à l'extension de la ligne, mais elle refusait que le passage sous-voie soit supprimé.



Technique

Entretien

Bâtiments

Tous les bâtiments équipés d'une alarme ont dû moderniser leur système de transmission d'alarme afin de pouvoir garantir la réception du signal et respecter les nouvelles normes des protocoles de sécurité.

En début d'année, un petit incendie s'est déclaré dans l'école de Confignon et il a été rapidement maîtrisé par les responsables du bâtiment, avant l'arrivée des sapeurs-pompiers du Service d'Incendie et de Secours.

Deux systèmes de régulation du chauffage au tennis club de Confignon et au local du SAS ont été remplacés.

Les abris de la protection civile, situés sous l'école R. Steiner de Genève, ont été inondés à la suite des violents orages survenus durant l'été.

Parcs

Le Service extérieur a réceptionné l'espace public de la place du village et participé au choix des plantations de ce projet. Il a également effectué des élagages sur environ 50% du patrimoine arboré de la commune afin de garantir la pérennité de nos arbres, ce programme devra se poursuivre l'année prochaine.

Voirie

A la suite d'une enquête auprès de la population concernant la gestion des déchets et des déchetteries, plusieurs actions ont été menées afin d'augmenter le taux de recyclage et de mieux sensibiliser les usagers à la gestion de nos déchets. Ces actions doivent permettre de diminuer notre impact sur l'environnement.

Nous avons collaboré avec des acteurs privés afin de mettre en place de nouveaux écopoints dans le village dans le but de terminer le maillage dans les secteurs avec un taux d'utilisateurs adéquat pour ces installations.

Le service de déneigement a dû se mettre en œuvre dès le début du mois de novembre. Une nouvelle procédure pour la gestion et le stockage du sel, liée à la problématique rencontrée l'année précédente pour l'approvisionnement en matériau, a démontré son efficacité.

Cimetière

Les jardiniers ont pu essayer différents types de produits de traitement biodégradables, mais le résultat n'étant pas concluant, l'utilisation en a été arrêtée.

Routes et canalisations

La troisième phase du contrat, conclue avec les Services industriels de Genève pour l'entretien du réseau secondaire a démontré son efficacité et permis de ne pas rencontrer de problème d'inondation et de finaliser le contrôle de notre réseau de canalisation.

Les travaux d'investissements qui se sont déroulés sur la commune durant cette année ont permis de ne pas devoir intervenir de manière trop conséquente sur les voiries. Seules des interventions localisées ont été effectuées et si possible exécutées en interne.

A ce jour, seul le secteur du chemin des Hutins et de Mourlaz-plaine de l'Aire est encore en système unitaire. Ces travaux sont prévus à moyen terme dans le plan des investissements. A la suite de ceux-ci l'ensemble du réseau secondaire sera en séparatif.

Réaménagements, rénovations, constructions

Réaménagement du centre historique et mise en séparatif du secteur

Deux ans et demi de travaux se sont achevés dans le respect du plan directeur communal de 2006 quant à la mise en place d'une zone 20, de l'aménagement du parking et de la chambre d'arbres en conformité avec les normes imposées par les services de l'Etat, à savoir le nombre de places de parking et la préservation des arbres et d'autres aménagements en lien avec d'autres contraintes. Tout cela dans le respect du budget voté par le Conseil municipal avec quelques modifications toutefois (amélioration de la végétation, choix de matériaux écologiques, respect des engagements en termes de durabilité pris par la Commune et bien d'autres encore).

Réfection des chaussées – phases 3 et 4

Le Conseil administratif a proposé au Conseil municipal, qui l'a accepté, de regrouper les deux dernières étapes de notre programme de réfection des chaussées basé sur une étude menée par la société Ertec SA. Les travaux se sont déroulés durant l'automne et ont concerné quelque 12'000 m² de revêtement répartis sur treize chemins.

Construction d'une caserne intercommunale de pompiers

Les travaux pour la nouvelle caserne, située sur la parcelle du centre intercommunal de voirie, se poursuivent et doivent se terminer au printemps 2014. Ce bâtiment pourra recevoir les quelque cent sapeuses ou sapeurs volontaires. Nous ne pouvons que relever les synergies déjà mises en place pour la

réalisation de ce projet entre tous les intervenants qui ne manqueront pas de se poursuivre lors de la réception des locaux.

Rénovation de l'école de Confignon

Cette année a vu la finalisation des quatre ans de travaux de rénovation de cette école. Les travaux engagés doivent engendrer des économies de l'ordre de 25% pour le chauffage et d'environ 20% pour l'électricité. Toutes ces interventions n'ont pu être réalisées qu'avec la collaboration de tous les intervenants. Le Conseil administratif tient à relever les efforts de tous les utilisateurs.

Réaménagement et assainissement du chemin des Marais

Le projet discuté avec les riverains du chemin depuis un certain temps a été réalisé de janvier à décembre. Ces travaux avaient pour but principal la création d'une zone 30 et la mise en séparatif du réseau communal.

Rénovation de la station de pompage du Paradis

Cet ouvrage de pompage des eaux usées situé au bord de l'Aire a subi des travaux de rénovation complets après environ 25 ans de service et en collaboration avec l'Etat de Genève dans le cadre des travaux de renaturation de l'Aire.

Locaux communaux dans l'immeuble de Cressy Plus

De nouveaux locaux polyvalents et des espaces dévolus aux activités de la FASE ont été inaugurés durant les vacances d'octobre. Ces locaux de quelque 250 m² pourront être utilisés par tous les habitants du quartier.

Circulation

Le Conseil administratif, en collaboration avec la Commune de Bernex, finalise le projet de réaménagement du chemin de Carobot. Cet aménagement a pour but de favoriser la mobilité douce et de limiter la vitesse des usagers motorisés pour améliorer la sécurité des usagers et garantir la tranquillité des habitants.

L'analyse du secteur «Vuillonex-Sur-Beauvent» est lancée, afin

de pouvoir diminuer le transit dans ce secteur, d'étendre la zone 30, d'améliorer la mobilité douce et le confort des riverains. Ce projet s'inscrit dans les volontés exprimées dans le plan directeur communal.

La Commune a collaboré avec l'Etat de Genève pour mettre en œuvre des modérations de trafic sur la route de Soral, voirie cantonale. Deux zones ont été identifiées. La première, où les travaux ont démarré, à la hauteur des villas sises au numéro 11 et la seconde devant la mairie.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Nous avons pu finaliser la deuxième phase du PGEE et identifier les problèmes présents dans notre réseau d'assainissement. Heureusement, ce dernier ne présente pas de problème

majeur et ne nécessite pas de modification profonde du réseau actuel. Toutes les interventions peuvent être prévues à moyen ou long terme. Le chiffrage et la planification de celles-ci se fera durant la troisième phase. Tous les rapports sont en cours d'approbation auprès des différents services de l'Etat de Genève.

Centre intercommunal de voirie (CIV)

Les travaux préparatoires à l'accueil de la nouvelle caserne intercommunale des pompiers se sont déroulés durant l'été et ont consisté en la création d'une nouvelle station de lavage et l'exécution d'une zone pour l'atelier de maçonnerie de la ville d'Onex.

Un audit énergétique sera effectué à la suite de l'établissement de l'indice de dépense énergétique, afin de pouvoir identifier

les mesures et les coûts relatifs à une amélioration des performances énergétique de ce bâtiment.

Le projet d'essai d'une balayeuse à hydrogène est abandonné à cause de différentes mesures de sécurité et de la problématique organisationnelle actuelle avec le chantier de la caserne.

Le bureau du CIV a révisé le budget de fonctionnement afin de pouvoir contribuer à la diminution des charges de fonctionnement des communes représentées.

Sécurité municipale

Horaire du service

	Journée	Fin de journée	Patrouille intercommunale*
Lundi - mercredi	7h00 - 17h00		
Jeudi - vendredi	7h00 - 17h00	16h30 - 18h30	18h30 - 24h00
Samedi			18h30 - 24h00

*Bernex/Confignon – Plan-les-Ouates

Effectif

Deux agents à 100%.

Patrouille intercommunale

Depuis l'année 2011, avec l'acquisition du deuxième agent, la commune de Confignon a pu intégrer la patrouille intercommunale de Bernex, Onex, Lancy et Plan-les-Ouates.

Cette patrouille était opérationnelle 4 soirs par semaine (mardi, jeudi, vendredi et samedi) sur le territoire des communes concernées. Au vu des bilans effectués ces dernières années, il a été constaté que cette patrouille intercommunale a prouvé son efficacité et répond aux besoins de plus en plus grands de la population. La CECAL y fait également appel chaque soir, de manière quasi systématique.

En 2013, des adaptations ont du être apportées tout en tenant compte des effectifs des polices municipales ainsi que des exigences et similitudes des différents territoires. Par conséquent, la patrouille intercommunale a été divisée en deux secteurs distincts, soit Lancy/Onex et Bernex-Confignon/Plan-les-Ouates.

Cette solution permet d'avoir deux patrouilles en service simultanément, ainsi qu'une meilleure présence sur les territoires respectifs. Le temps de patrouille par commune est passé de 1,5 à 3 heures. En termes de visibilité, c'est un avantage indéniable. De plus, il y a moins de transports d'où un gain d'efficacité et de visibilité.

En cas de problème ou d'interventions difficiles/dangereuses, deux patrouilles APM peuvent être déployées sur les lieux.

Avec cette nouvelle organisation, 400 heures de plus sont dévolues à la patrouille intercommunale. Ces heures sont surtout réparties en fin de semaine.

Les missions

La police municipale est avant tout une police de proximité. Sa mission principale est de lutter contre les incivilités et d'améliorer la sécurité en assurant une présence visible sur le terrain.

Pour ce faire, elle va régulièrement rencontrer les commerçants ainsi que les concierges d'immeubles et se met à disposition des habitants pour écouter leurs préoccupations. Ces informations sont transmises aux îlotiers de la Gendarmerie, pour compléter leurs fichiers.

Diverses autres tâches lui sont attribuées comme le contrôle du stationnement, de la circulation, la surveillance des écoles, la tailles des haies, les dépôts de plainte, le contrôle des chiens, de la salubrité et du bruit ainsi que bien d'autres missions répertoriées ci-dessous.

Pour assumer toutes ces tâches, elle travaille en étroite collaboration avec les services suivants :

La Gendarmerie, les Gardes Frontière, les Gardes Faune, les sécurités privées, les pompiers volontaires, le SIS, les concierges, le service extérieur, le service social et les TSHM.

Avec ce travail d'équipe, la police municipale met tout en œuvre pour que les habitants se sentent en sécurité dans la commune.

L'activité du service

Genres de tâches	2012	2013
Patrouille + surveillance école + îlotage	53.0%	52.0%
Patrouille intercommunale	18.0%	26.5%
Manifestations	2.1%	3.2%
Fléchage / signalisation	3.1%	2.9%
Contrôles de circulation	3.2%	2.7%
	79.4%	87.3%
Formation continue	3.5%	0.8%
Administration - guichet	11.0%	6.9%
Séances	5.0%	4.2%
Services divers	0.7%	0.6%
Gestion des radars préventifs	0.2%	0.1%
BPA (Bureau de prévention des accidents)	0.2%	0.1%
	20.6%	12.7%

Les dossiers ou interventions traités par le service

Genres d'affaires traitées	2012	2013
Affaires de circulation / stationnement / accident	37	23
Interventions liées aux jeunes	101	59
Dommmages à la propriété divers / graffitis / tags	6	3
Sécurité / agression / racket	2	2
Salubrité	10	2
Animaux	10	5
Vols / tentatives	4	1
Verglas	0	1
Objets trouvés	0	1
Incivilités	0	3
Chantiers	6	9
Ilotage / prévention	22	24
Disparition / recherche de personnes	0	1
Contrôles de personnes / véhicules	7	6
Stupéfiants	1	0
Cambriolages / tentatives	2	3
Divers / non classifiés	0	15
Domaine public	4	3
Fuites de gaz	1	1
Haies / arbres / chardons	6	6
Inondation / fuites d'eau	0	1
Personnes / véhicules suspects	2	2
Social / médiation	1	1
Signalisation lumineuse défectueuse	0	0
Bruit	7	9
Feu	2	1
Squats	1	-
TOTAL	232	182

Amendes d'ordre

Infractions	Code	2012	2013
Ne pas placer le disque de stationnement	202.1	212	147
Stationner à un endroit où une interdiction de stationner est signalée	250a/c	190	121
Stationner sur le trottoir en laissant au moins 1,5 m pour les piétons	249a/b	160	109
Stationner hors des cases	252a/c	115	90
Dépasser la durée du stationnement autorisée de deux heures	200a/b	90	68
Indiquer une heure d'arrivée fausse sur le disque de stationnement	203.1	43	50
Ne pas observer le signal de prescription	304.1/ 2/3	12	5
Stationner sur le trottoir en laissant moins de 1,5 m pour les piétons	228.1	12	34
Utiliser un téléphone sans dispositif mains-libres	311	5	1
Stationner sur une ligne interdisant l'arrêt	241.1	4	13
Stationner devant l'accès à un terrain d'autrui	248.a	2	0
Stationner sur une case réservée aux handicapés	240.1	3	14
Stationner dans le prolongement d'un passage pour piétons	215.1/2	2	2
Stationner avant un passage pour piétons	234.1	2	2
Stationner sur une surface interdite au trafic	238.1	1	14
Stationner devant l'accès à un bâtiment d'autrui	247.a		1
S'arrêter à un endroit dépourvu de visibilité	204	2	7
Total		855	678

Répartition des amendes d'ordre par quartier

Confignon : 369

Nous constatons une baisse du nombre d'amende d'ordre, qui est justifiée du fait que des travaux ont été effectués au centre du village.

Cressy : 309

Manifestations ayant nécessité la présence de la Police municipale

Samedi 26 janvier	WinterLivemusic
Jeudi 28 février	Film Conférence
Vendredi 12 avril	Repas Signal FC
Dimanche 5 mai	Feuillu
Jeudi 27 juin	Promotions
Jeudi 1 ^{er} août	Fête nationale
Mardi 10 décembre	Cortège de l'escalade
Mardi 17 décembre	Arbre de Noël

Pour toutes ces manifestations, le travail de l'agent ne se limite pas à assurer une présence sur place, il s'occupe aussi de la demande des autorisations nécessaires, de la planification de la circulation, du stationnement, de la pose de la signalisation ainsi que de la coordination de l'ensemble des services qui participent à assurer la sécurité.

Les interventions traitées par la police cantonale

Genres d'affaires traitées	2012	2013
Accidents de la circulation	34	34
Accidents divers	1	0
Affaires de circulation	33	28
Affaires de drogue	3	2
Affaires de mœurs	1	2
Affaires financières	2	3
Affaires judiciaires autres	1	3
Agressions	8	5
Alarmes/Alertes/Attentats	7	5
Animal	3	5
Bruit	37	23
Cambriolages	110	72
Conflits	30	22
Contrôles personnes/Véhicules	69	98
Décès	3	1
Disparitions	4	3
Dommages à la propriété	40	28
Incendies	3	2
Inconnu	0	1
Interventions dans un lieu ou voie publics	13	9
Interventions dans un lieu privé	11	11
Social	20	10
Squat	0	0
Violences domestiques	2	2
Vols	106	89
TOTAL	541	458

Zones 20 km/h et 30 km/h

Prévenir les incivilités routières, favoriser le confort des habitants ainsi que la sécurité en zone habitation.

Dans le courant de l'année 2013, plusieurs contrôles concernant les zones 30 km/h ont été effectués sur les différents secteurs de la commune de Confignon, ceci dans le but d'inciter les automobilistes à utiliser des routes de contournement.

Carton jaune

Favoriser les déplacements en mobilité douce et sensibiliser les parents sur la sécurité des enfants dans les parkings des écoles.

Dans le cadre de la semaine «A pied à l'école» qui s'est déroulée au mois de septembre 2013, les agents municipaux se sont rendus aux entrées et sorties d'école avec, pour objectif, de sensibiliser les parents qui amènent leur enfant en voiture. A cette occasion, les parents «taxi» se sont vus remettre un sympathique «carton jaune».

Présentation du service de la police municipale dans les écoles

Créer un lien avec les écoliers et donner une image ouverte et positive du service.

Dans le courant de l'année 2013, la police municipale s'est rendue dans les classes de 5e primaire des écoles de Confignon et de Cressy. Par le biais d'une présentation du service et des tâches qui lui incombent, les agents créent un premier lien avec les jeunes écoliers. Il est important que ceux-ci sachent qu'ils peuvent faire appel à la police municipale en cas de problème que ce soit aux entrées et sorties d'école ou lorsqu'ils se trouvent sur la voie publique.

«Action canicule»

Création d'un réseau social envers les personnes fragiles.

L'action canicule mise en place en 2007 suite aux fortes canicules de 2003 et 2005 a été reconduite en 2013, avec la collaboration du service social de la commune, la FSASD ainsi que la Direction Générale de la Santé (DGS). L'objectif est de s'assurer que toutes les personnes isolées ou fragiles sont informées, accompagnées, voir secourues durant ces périodes de grandes chaleurs.

Prévention cambriolage

Action de prévention pour un délit qui touche la population dans sa sphère privée; occasion de créer un lien privilégié avec les habitants.

Une campagne de prévention contre les cambriolages a été lancée par la police municipale sur l'ensemble du territoire confignonais dans le courant de l'été 2012 et a été reconduite durant l'année 2013.

Cette action a été l'occasion d'attirer les regards sur la problématique des cambriolages. Les agents municipaux se sont rendus auprès des ménages afin de donner quelques conseils de prévention et ont remis, à cette occasion, un flyer rappelant les bons gestes à faire avant de sortir. En cas d'absence, le flyer a été déposé dans la boîte-aux-lettres du résidant.

«Action aînés»

Créer un lien et sensibiliser les personnes fragiles qui sont, par conséquent, plus exposés à ce type de délits.

Sur la base des listes utilisées dans le cadre de «l'action canicule» (liste regroupant les aînés seuls et fragilisés de la commune), une campagne de prévention contre les arnaques, les escroqueries et les vols à l'astuce, a été réalisée auprès de ces personnes dites «vulnérables».

Pour ce faire, les agents municipaux se sont rendus au domicile de 72 seniors, afin de leur fournir quelques recommandations fondamentales permettant d'améliorer leur sécurité personnelle. Une brochure intitulée «Sécurité des 50+» contenant diverses informations et conseils en matière de prévention de la criminalité leur a été remise à cette occasion.

Cette campagne de prévention a également été l'opportunité de créer un lien avec les seniors de la commune. Il est impor-

tant que ceux-ci sachent qu'ils peuvent faire appel à la police municipale en cas de problème. Cette action a été saluée par l'ensemble des seniors rencontrés.

Conclusion

Nous pouvons remarquer que durant l'année 2013, le nombre d'interventions pour les cambriolages, les agressions, les violences domestiques, le bruit et les dommages à la propriété a diminué.

La présence régulière de la Police municipale sur le terrain et une très bonne collaboration avec la Police cantonale ont certainement contribué à cette amélioration.

Service du feu

Effectif

Au 1^{er} janvier 2013, l'effectif de la compagnie est de trois officiers, un sous-officier supérieur, quatre sous-officiers et treize appointés et sapeurs.

Admissions - Congés - Mutations - Démissions

Admissions

Aspirante Mélissa Peirra

Mutations

Fabien Eyer transféré à la compagnie de Satigny

Démissions

Aucune

Nominations

Le sapeur Romain Capitanio a été nommé le 1^{er} décembre 2013 au grade de caporal.

A ce jour, l'effectif du corps est de vingt hommes et deux femmes.

Exercices et assemblées

Une assemblée générale ordinaire, six assemblées d'état-major, quatre exercices de compagnie, quatre cours de cadres et dix exercices de protection de la respiration se sont déroulés durant cette année.

Cela représente 927 heures de formation interne en 2013.

Projet de la nouvelle caserne: le groupe de travail s'est réuni douze fois afin de définir et valider les demandes techniques de la part des architectes.

Nous avons participé à quatre séances du comité de pilotage avec les autorités déléguées des Communes de Bernex et de Confignon.

Gardes de préservation

En 2013, notre compagnie a effectué 27 gardes de préservation sur le territoire de la commune, ce qui représente 369,30 heures de présences soldées. Le montant de CHF 7390.- a été facturé aux locataires de la salle communale ou autre demandeurs.

Interventions

La compagnie a été alarmée à 40 reprises du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013. Notre compagnie est de piquet pour l'intervention sur les communes de Bernex et de Confignon toutes les semaines impaires. Le piquet est assuré par la compagnie de Bernex les semaines paires.

Ce qui représente 456 heures d'intervention et la présence de 128 hommes.

Service d'entretien

Contrôle périodique du matériel

Dix contrôles ont eu lieu durant l'année 2013, représentant 40,30 heures de travail. L'état de préparation de notre matériel est très bon. Cela est dû à l'assiduité de l'appointé Marco Guidi.

Tournus du véhicule

45 tournus ont été effectués par les chauffeurs respectifs. Ces tournus ont pour buts pour les chauffeurs d'avoir une bonne prise en main des véhicules et de s'assurer du bon fonctionnement de ceux-ci.

Réseau hydraulique

Prises d'eau pour l'incendie contrôlées	253
Prises d'eau défectueuses	12



Développement durable

L'année 2013 a été caractérisée par la réalisation - dans les limites du budget disponible - des mesures identifiées comme prioritaires dans les différents sondages réalisés en 2011-12 auprès de la population ainsi que dans les études mandatées dans les domaines énergétique, de la mobilité et de la gestion des déchets.

Avec le soutien du canton de Genève, une publication permettant de dresser un état des lieux des différentes actions

durables conduites par la Mairie, la population, les entreprises et les associations communales, a été distribuée sous forme de tous ménages. Suite à la démarche participative Facteur 21 et au dernier audit Cité de l'énergie en 2010, cette brochure a en outre permis d'informer de manière ciblée les Confignon-nais afin de faciliter leur implication dans les domaines de la durabilité (voir les compléments sous le point 6 ci-dessous «Communication de Cité de l'énergie»).

Les principales mesures et actions réalisées dans les six domaines du label Cité de l'énergie en 2013

1. Développement territorial, planification urbaine et régionale ¹⁾

- Mise sur pied avec le Canton et les autres communes concernées, d'un concept énergétique pour les projets de Bernex-Est (2012 pour les Cherpines). Finalisation du Plan directeur de quartier (PDQ) du quartier des Cherpines en tant que quartier durable (intégration des remarques des communes, des associations et des résultats issus de l'outil d'évaluation Sméo – quartier durable).
- Fiches de suivi des mesures identifiées dans le Plan directeur communal des énergies (et réalisation de certaines d'entre elles).

2. Bâtiments de la collectivité et équipements ²⁾

- Construction d'une nouvelle caserne de pompiers intercommunale et projet d'audit énergétique pour le CIV (centre intercommunal de voirie).
- Quatrième et dernière phase de la rénovation de l'école de Confignon et installation de 104 m² complémentaires de panneaux photovoltaïques en toiture (Yellowprint).

- Fin des travaux d'aménagement de la Place du village avec la création d'une nouvelle zone 20 et la mise à disposition de 39 places de parking, 24 places motos et environ 32 places vélo. Travaux réalisés selon une gestion des matériaux respectueuse de l'environnement.
- Réaménagement du chemin des Marais en zone 30 (mise en séparatif des eaux et replantation de la végétation).
- Chemin de Carobot: délimitations au sol de zones dédiées aux piétons et plan d'aménagement approuvé par le Canton, Bernex et Confignon (réalisation prévue en 2014 si négociations abouties avec les propriétaires).
- Un contrat a été signé avec Energo pour une optimisation énergétique des bâtiments communaux, visant une réduction de 10% de la consommation avec un retour sur investissement (prévu dans les cinq ans).
- Calcul de l'indice de chaleur (IDC) pour l'ensemble des bâtiments et mise à jour des SRE.
- Construction de l'immeuble Cressy Plus (Fondation) pour un accueil intergénérationnel (jeunes et seniors) réalisé selon des standards de Haute performance énergétique. Il est relié au système de chauffage CADIOM et comprend 45m² de panneaux thermiques.

¹⁾ Voir également le chapitre «Aménagement du territoire».

²⁾ En ce qui concerne les points 2 et 3, se référer également au chapitre «Service technique»

3. Approvisionnement, dépollution

- Une partie de la ristourne SIG est allouée à des mesures d'économie d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables par la population (subventions VAE, panneaux solaires et unireso).
- Le nombre de terriers enterrés est passé de 44 en 2010 à 54 en 2013.
- Rénovation de la station de pompage des eaux usées dite «du Paradis» et finalisation de la seconde phase du PGEE.
- Le Conseil municipal opte pour la gestion par un privé de la centrale solaire sur la toiture de l'école de Confignon, mais participe aux énergies renouvelables comme mentionné dans le Plan directeur des énergies en achetant du courant Vitale vert aux SIG pour l'ensemble des bâtiments communaux (dès 2011) et gaz Vitale bleu dès novembre 2013 avec émissions de CO₂ compensées par des projets environnementaux à Genève et dans le monde (via SIG).

4. Mobilité

- **Infrastructures** : voir le point 2.

Actions de promotion à l'attention du grand public et de l'administration communale pour le transfert modal :

- **Promotion de l'usage du vélo ou du VAE** : 45 habitants ou employés ont bénéficié d'une subvention.
Un stand de démonstration de VAE a été proposé par **Hot Point** lors de la Fête des habitants de Cressy en septembre.
- **Abonnements unireso (TPG)** : l'offre promotionnelle pour l'acquisition de nouveaux abonnements annuels tpg-unireso a concerné 87 bénéficiaires (64 juniors, 14 adultes, 9 seniors), avec une action «spécial jeunes-famille», soit le renouvellement de 115 abonnements juniors.
- **Cartes journalières CFF** : 1'279 cartes vendues (sur un total de 1'460 cartes journalières disponibles, soit un taux de vente de 87,6%).
- **Véhicules Mobility** : Le nombre de kilomètres parcourus avec les deux véhicules disponibles a été de 31'223 km, mais les frais sont à nouveau entièrement couverts par les usagers.

- L'association **Caddie Service** (livraisons à domicile en VAE soutenue par Confignon) a enregistré 401 livraisons pour 121 clients confignonnais.
- **Bike to work** : 6^{ème} année consécutive de participation à cette action «à vélo au boulot» destinée aux employés communaux. Sur un total d'environ 23 collaborateurs concernés, 8 ont participé et parcouru environ 900 km.
- **Affiches Display** dans l'ensemble des bâtiments communaux (résultats énergétiques 2012).

Les mesures proposées dans l'étude mobilité 2012 (Mobilité) ont toutes été réalisées, mis à part un atelier unireso pour seniors à prévoir en 2014 en partenariat avec unireso, les CFF et Mobilité.

5. Organisation interne

- Suite à la mise sur pied d'un Plan de mobilité de l'Administration communale, dix collaborateurs se sont engagés pour des déplacements pendulaires éco-mobiles et ont bénéficié d'un éco-bonus (première année).
- Formation continue pour le personnel communal : cours energo basic pour le responsable des bâtiments scolaires.
- Divers séminaires suivis par la déléguée au développement durable.

6. Communication, coopération

- **«Energie et durabilité : l'affaire de tous»**, octobre 2013. Publication de la Commune sur les trois axes suivants :
 - Energie et aménagement du territoire
 - Engagement socio-culturel et Economie, finances et subventions.
- Suite à la campagne ciblée sur dix bâtiments pour la promotion d'installations de panneaux solaires principalement auprès des privés, deux propriétaires d'immeubles ont mandaté une étude complémentaire en 2013.
- Infos durables et déchets dans le calendrier communal.
- **Autres informations** :
 - 7 courriels d'infos aux 180 propriétaires de villas inscrits à la «Newsletter».
 - Communication interne : infos régulières dans le Confilink ou par courriel.

Gestion des déchets

En 2012 nous améliorons notre taux de tri des déchets puisqu'il passe de 46,8% (2011) à 48,1%. Cette progression repose sur d'excellents résultats de récupération des déchets organiques (compost et déchets de jardin). Les autres dé-

chets recyclables demeurent par contre en dessous de la moyenne des communes.

Les résultats pour 2013 seront disponibles dans le prochain rapport d'activité (cf également dans le journal communal - Confilien).

Mesures d'amélioration de la gestion des déchets en 2013

Suite au sondage réalisé auprès de 307 habitants afin de faire le point sur la collecte sélective des terriers enterrés installés dans le village ainsi qu'à Cressy, les mesures d'amélioration validées par le Conseil administratif ont été les suivantes :

Augmentation des prestations offertes

- Le nombre de levées des encombrants est passé de 3 à 8 par an.
- Nouveaux terriers (papier et incinérables) au 18 rue Edouard-Vallet et au chemin de la Charoyette (1^{er} trimestre 2013).
- Ajout pour la récupération de l'alu & du fer blanc à l'éco-point élargi de la rue René-Jollien.
- Lors de l'organisation de fêtes privées conséquentes à la Salle communale, des bennes de tri sont mises à disposition (inclus dans le prix de la location des salles).

Amélioration des points de collecte (terriers enterrés) et confort des habitants

- Remplacement de l'ensemble des goulottes de la dé-

chetterie du village.

- Réparation de l'ensemble des goulottes endommagées.
- Nettoyage des points plus fréquent.
- Dans la mesure du possible, les camions levant les déchets évitent de passer avant 7 heures du matin.

Information - communication

- Le panneau d'information de la déchetterie du cimetière a été actualisé et un nouveau panneau placé sur l'éco-point élargi de la rue René-Jollien.

Sanctions

- Les incivilités peuvent être amendées par les APM (contrevenants aux règles inscrites dans le Règlement des déchets).

Par ailleurs, des poubelles à compost de cuisine ainsi que des Sakatris (offerts par le Canton) ont été largement distribués à la population.



Activités sociales

Le Conseil administratif souhaite maintenir une politique des activités sociales proactive et novatrice, malgré les restrictions budgétaires.

Dans une logique de collaboration intercommunale et de recherche de synergies avec les partenaires du réseau institutionnel et associatif, nous œuvrons afin que chaque habitant trouve sa place dans la vie de la commune, ainsi que la réponse à ses besoins fondamentaux.

Nous croyons à l'importance de la contribution de chacun au «bien vivre ensemble» et travaillons pour mobiliser et responsabiliser les habitants de tout âge.

Nous restons fidèles au principe de solidarité avec les Autres, proches et lointains, par le biais de notre politique

de subventionnement.

Le Service des activités sociales est constitué d'une responsable de service à 100% (pouvant compter sur l'aide d'une secrétaire à 10%, externe au service), de la coordinatrice des restaurants scolaires (15%) et de quatre employées en charge du service des repas (35% chacune).

Le service bénéficie régulièrement d'une très précieuse collaboration avec le service social-jeunesse de Bernex, avec lequel nous développons de nombreux projets intercommunaux.

A relever également les occasions d'échange et de collaboration qui ont lieu depuis plusieurs années avec les cheffes et chefs de service des communes de Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Vernier et Versoix.

Enfance et jeunesse

La petite enfance

Le service des activités sociales est chargé de la coordination entre la Commune et la Fondation d'intérêt public communal des institutions de la petite enfance. La Commune subventionne le fonctionnement de la crèche et du jardin d'enfants et collabore étroitement avec la direction de la Fondation.

Le chantier majeur durant l'année 2013 a été la révision de la Convention collective de travail intercommunale du personnel des institutions genevoises de la petite enfance, qui avait été dénoncée de manière conservatrice par les employeurs. Suite à une longue renégociation, les parties à la convention ont pu trouver un accord en décembre et une nouvelle CCT a été signée et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Dans le domaine de l'accueil familial de jour, l'année 2013 a vu naître le groupement intercommunal AFJ Rhône-Sud réunissant Bernex, Confignon, Onex et Petit-Lancy, qui emploie

les accueillantes familiales et propose aux parents des places de garde.

Le Service des activités sociales a collaboré avec la direction du groupement, notamment pour la mise en place des matinées rencontre destinées aux accueillantes familiales de notre région, qui ont lieu à l'école de Confignon; il a également assuré la coordination avec la Commune et la Fondation de la petite enfance sur les sujets transversaux.

Les écoles

La Commune de Confignon a deux écoles primaires publiques sur son territoire, lesquelles constituent l'établissement *Confignon-Cressy*, géré par un directeur d'établissement.

Les services communaux collaborent régulièrement avec l'établissement, en participant aux séances du conseil d'établissement mais également en initiant des réunions de coordination thématiques, autour notamment des restaurants scolaires ou des manifestations.

Un des points saillants de l'année écoulée a été la collaboration dans le dossier des enfants déplacés du quartier de Cressy à

l'école de Confignon. Durant l'année scolaire 2012-2013, une quinzaine d'enfants de Cressy, essentiellement des élèves de 1P, avait été scolarisée à Confignon suite à la reconfiguration du quartier, due au surpeuplement de l'école de Cressy. Les critères de ce déplacement et leurs conséquences s'étant révélés insatisfaisants pour toutes les parties concernées, une réflexion de fond a été menée par l'établissement afin de définir d'autres paramètres, plus durables. La Commune a été impliquée dans ce processus et dans la communication aux familles. La nouvelle organisation prévoit, dès la rentrée 2013-2014 et jusqu'à ce que l'école de Cressy redescende à 14 classes, que les élèves de 7P habitant la commune de Bernex fréquentent les deux dernières années d'école primaire à l'école de Confignon. Des démarches ont été menées en préparation de la rentrée, en particulier en lien avec la sécurité sur le chemin de l'école.

La Commune a repris le 1^{er} janvier 2013 la gestion des restaurants scolaires, l'association du restaurant scolaire ayant cessé son activité par manque de relève. Le personnel de cuisine a été engagé par la Commune et une coordinatrice veille au bon déroulement de cette activité et assure la facturation aux parents; le personnel de la réception s'occupe désormais quotidiennement de relever les absences annoncées par les parents.

En début d'année, un appel d'offres pour la fourniture de repas à la crèche et aux restaurants scolaires a été lancé. L'offre retenue, celle du traiteur qui prépare depuis de nombreuses années les repas des restaurants scolaires, a répondu à satisfaction à nos attentes, en termes notamment de qualité des aliments, de variété des mets et de développement durable. Nous veillons régulièrement à ce que les standards souhaités soient respectés, afin d'offrir un service de qualité aux enfants.

Grâce à l'implication de tous les collaborateurs et collaboratrices ainsi que des partenaires, et à une bonne collaboration avec le *GIAP* (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire), qui assure l'encadrement des enfants lors des pauses de midi (ainsi qu'en fin de journée), nous sommes heureux de pouvoir garantir cette prestation aux familles de Confignon.

La collaboration avec le Cycle d'Orientation de Vuillonex se poursuit grâce à la participation au conseil d'établissement. Lors de trois à quatre séances par année scolaire, la Commune se joint aux représentants des parents, des élèves et du personnel pour traiter avec la direction des sujets d'intérêt commun, ainsi que pour organiser et coordonner des actions.

Les actions pour les jeunes

Sur le territoire de Confignon, il n'y a pas de maison de quartier ni de «Jardin Robinson», mais la collaboration avec

différentes institutions nous permet de proposer différentes activités aux enfants. Rappelons en particulier le soutien au projet des semaines «*Rires & Santé*», qui ont accueilli de nombreux enfants de la région, dont une vingtaine de Confignon, durant l'été, pour un centre aéré basé sur l'alimentation et sur l'activité physique.

Dans le domaine de la jeunesse, Confignon collabore avec la Commune de Bernex, ainsi qu'avec la *FASe* (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) et la Police municipale pour la réalisation de nombreux projets, dont le traditionnel *Winterlive Music* ainsi que le projet de sensibilisation routière *Sauver une vie*. Les associations communales sont également un partenaire fondamental pour les activités jeunesse et la Commune les soutient par le biais de subventions directes ou indirectes.

Le travail social hors murs

L'équipe de la *FASe* continue son travail de prévention, d'accompagnement et d'animation pour les jeunes en partenariat avec la Commune :

- Tournées BUPP (Bus Unité Prévention Parcs)
- Sport pour Tous
- Locaux d'accueil libre (SAS – rue de Bernex – et Cressy, bâtiment central de l'école)
- Locaux en gestion accompagnée

A relever pour l'année 2013 :

- la quatrième édition du stage multisports, animée par les TSHM de Confignon en collaboration avec de nombreuses sociétés communales actives dans le domaine du sport,
- la mise à disposition de deux nouveaux locaux pour l'accueil libre à Cressy: le local sis dans l'école de Cressy étant désormais trop exigü au vu de la fréquentation des préados et ados du quartier, la Commune a réservé à la *FASe* deux locaux flambant neufs dans l'immeuble Cressy Plus; dès la rentrée d'octobre, ils ont été investis par les jeunes du quartier, qui sont ravis de ces nouveaux espaces.

Le dispositif CapEmploi

Ce projet intercommunal d'insertion pour les jeunes de 15 à 25 ans propose des stages et un suivi socioprofessionnel par une conseillère en insertion, grâce à un partenariat avec l'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière de Genève (OSEO), dans le but d'accompagner les jeunes dans la définition de leurs projets professionnels et de formation.

Le projet pilote de deux ans s'est achevé en août 2013 sur d'excellents résultats en termes de fréquentation et de réussite. Une trentaine de jeunes de Confignon a bénéficié d'un accompagnement personnalisé, de nombreux stages ont été réalisés dans les Mairies du dispositif ainsi qu'auprès de partenaires privés, permettant la reprise d'une activité ou le début

d'un apprentissage ou encore une entrée en formation.

La pertinence du dispositif et la demande grandissante ont déterminé la pérennisation du projet, ainsi que l'arrivée des Communes de Laconnex et Avusy.

En 2014, une deuxième conseillère en insertion à 70% rejoindra l'antenne CapEmploi, les Communes ayant décidé d'augmenter le taux d'activité afin de répondre aux besoins

des jeunes de la région.

Job jeunes

Nous faisons régulièrement appel à la brigade du Tri afin d'assurer le tri des déchets lors des manifestations communales. C'est un groupe de jeunes entre 15 et 18 ans qui s'en occupe avec enthousiasme et bonne humeur, tout en montrant le bon exemple aux participants.

Les aînés

L'immeuble Cressy Plus, voué à devenir le centre des activités communales en faveur des aînés, a été inauguré début octobre. Les locataires y sont en effet en majorité des personnes âgées, une vingtaine occupant des appartements indépendants, auxquelles s'ajoutent les quatre résidents de l'appartement communautaire. Des mandats ont été établis tant pour l'animation et la gestion de l'appartement communautaire que pour la mise en place d'un programme d'activités et d'animation destiné aux locataires de l'immeuble ainsi qu'à tous les aîné-e-s de la commune. Ces projets vont prendre de l'ampleur en 2014 et nous pourrons ensuite vous en dire plus!

La Commune a bien entendu maintenu la tradition des petites attentions qu'elle réserve à ses aînés :

- les anniversaires des nonagénaires, qui ont reçu la visite des Conseillers administratifs
- le repas avec le Conseil administratif pour les couples ayant fêté leurs 50 et 60 ans de mariage durant l'année
- les «cabas de Noël» pour les habitants de plus de 81 ans, qui reçoivent en cadeau des produits du terroir, lors d'une visite des élus communaux.

Nous nous engageons chaque année dans la mise sur pied d'un dispositif canicule, en collaboration avec la Commune de Bernex, la Police municipale, l'imad et la protection civile, afin de pouvoir venir en aide aux personnes fragilisées en cas de températures extrêmes durant l'été.

La politique intergénérationnelle

Un pilier très important de la vie confignonnaise est représenté par les sociétés communales. Elles sont un partenaire indispensable dans l'organisation des manifestations et elles contribuent par leur activité à rendre attractive l'offre culturelle, sportive et sociale de notre territoire. La Commune leur propose des prestations ainsi que des subventions directes ou indirectes. Chaque année, elle réunit les représentants des associations autour d'un repas concocté par le Conseil adminis-

tratif; c'est également l'occasion de les écouter et d'en faciliter les rencontres et l'entraide.

Le groupe de bénévoles de Bernex et Confignon est un projet coordonné par la Commune de Bernex auquel Confignon s'est joint en 2011. Par ce biais, les aînés peuvent être véhiculés (essentiellement en cas de visites médicales), obtenir de l'aide pour les courses ou encore des visites. Il est à la disposition de toute personne ayant besoin d'aide et cherche à recruter des bonnes volontés parmi les habitants de la commune.

L'aide sociale individuelle

Les prestations d'aide sociale individuelle ont permis le suivi régulier de 25 dossiers. Certaines situations ont demandé un accompagnement très soutenu, avec des rendez-vous plusieurs fois par mois, voire hebdomadaires. Souvent il s'agit de la prise en charge de personnes qui ne sont pas, pour différentes raisons, suivies par les services cantonaux. Les déplacements à domicile, concernant surtout des personnes âgées et/ou à mobilité réduite, sont en augmentation.

Un autre volet de l'action qui s'est développé en 2013 est la mi-

se en relation des bénévoles avec les personnes demandant une intervention, notamment pour des transports et des visites.

Enfin, une vingtaine de dossiers d'information et d'orientation sociale ont été traités par le biais d'une intervention limitée à un ou deux rendez-vous.

Nous relèverons que, cette année encore, 85% des personnes qui s'adressent au Service des activités sociales dans le cadre d'une demande d'aide sont des femmes.

Les aides financières accordées, CHF 4'893.-, ont couvert des frais de santé, de logement ainsi que des aides diverses pour les enfants.

La politique de solidarité

Aide à l'étranger

Un grand nombre d'associations et d'organisations non gouvernementales sollicitent les communes pour une subvention. Confignon consacre chaque année le 0.7% de son budget à l'aide à l'étranger; en 2013, elle a attribué des subventions à hauteur de CHF 69'363.-, réparties de la manière suivante:

- CHF 25'000.- à la Fédération genevoise de coopération pour cofinancer deux projets
- CHF 39'363.- pour diverses réalisations en Afrique, en Asie et en Amérique latine
- 5'000 francs d'aide extraordinaire du Conseil administratif

en faveur des victimes du typhon aux Philippines.

Aide en Suisse

La Commune a consacré un budget d'environ CHF 38'000.- au subventionnement des institutions actives dans le milieu social en Suisse, et à Genève en particulier:

- CHF 16'000.- destinés à financer des projets (à titre d'exemple, la participation au financement d'un service de placement et de coaching de personnes vivant avec une déficience intellectuelle et qui sont intégrées dans les entreprises genevoises)
- CHF 22'000.- pour aider une vingtaine d'organisations (œuvrant notamment dans la prévention et dans le soutien aux personnes en difficulté) à assurer leur budget de fonctionnement.



Communication et relations publiques

Toutes les actions entreprises au cours de l'année 2013 ont eu pour mots d'ordre facilité d'accès et coordination des médias

en place afin d'informer les habitants de manière complète, transparente et coordonnée.

Communication interne

Le journal Confi-Link informe mensuellement l'ensemble du personnel sur l'actualité des dossiers traités par l'Administration, les départs et engagements de personnel et

toutes autres informations les concernant.

Les séances mensuelles ont également cours à intervalle d'environ six semaines et traitent des problèmes et/ou informations importantes concernant le personnel de l'Administration.

Médias communaux

Le Confi'lien poursuit sa route! Cependant, 2013 a vu naître une réflexion sur la possibilité d'y insérer de la publicité afin d'en réduire les coûts. Une étude a été menée et lors de la dernière séance de la Commission de la culture et communication, cette dernière a validé la proposition. Ce sera donc à partir de 2014 qu'il y aura la possibilité d'insérer des encarts publicitaires dans le journal communal.

www.confignon.ch

Le Conseil administratif voulant continuer à dynamiser les visites sur le site communal, ce dernier a été enrichi de pages supplémentaires et de services complémentaires.

Rubrique Vie sociale: Une page dédiée à CapEmploi, dispositif de réinsertion des jeunes en rupture, a été créée. Elle explique les buts de ce dispositif et donne des renseignements pratiques sur les horaires de l'antenne située à Bernex (pour plus de renseignements, vous reporter à la page 44).

Rubrique Maintenant: Cette rubrique a été enrichie d'une page dédiée au Confi'lien – publicité et contient tous les renseignements nécessaires sur les délais de rédaction et de parution ainsi que la grille tarifaire applicable dès 2014.

Facebook: Depuis août 2013, la Commune est présente sur les réseaux sociaux, une page officielle a été créée sur Facebook. Vous en trouverez la mention sur la page d'accueil de www.confignon.ch. Le logo affiché renvoie d'un clic à la page

Facebook de la Commune, qui annonce au jour le jour les événements sociaux et culturels.

Manifestations communales

Comme toutes les années, les manifestations communales occupent une grande place dans la vie de la commune.

- *L'apéritif communal:* occasion pour le Maire de faire part des projets portés par le Conseil administratif, les lignes politiques de l'année et l'état des finances communales.
- *Winterlive Music:* podium musical pour les jeunes de la Champagne organisé par la Commune de Bernex avec le concours de Confignon et de plusieurs communes de la Champagne.
- *Le repas des aînés:* journée festive permettant aux anciens de se retrouver pour échanger et partager.
- *La fête des promotions* organisée par l'Association des intérêts de Confignon (AIC) pour le compte de la Commune avec l'aide de nombreuses autres sociétés communales. Comme chaque année, les enfants de l'établissement Confignon-Cressy ont défilé dans les rues de Confignon, mais la fête a été interrompue par un orage qui a dispersé les enfants, qui dans l'entrée d'un immeuble, qui sous une porte palière. Plus de peur que de mal!
- *Le 1^{er} Août,* également organisé par l'AIC, permet aux Confignonnaises et aux Confignonnais de célébrer cette fête nationale avec lampions et feux d'artifice tiré par la compagnie de pompiers de Confignon.

- *L'Arbre de Noël communal*, dernière manifestation communale de l'année organisée par l'AIC, permet aux élèves de l'établissement Confignon-Cressy de se produire sur scène à la plus grande joie de leurs parents et familles.

Témoignons ici toute notre reconnaissance à l'AIC qui organise chaque année, et ce depuis plus de 50 ans, les promotions, la Fête nationale et l'arbre de Noël communal.

D'autres manifestations ont, quant à elles, été organisées par les sociétés locales avec le soutien de la Mairie:

- Soirée dansante avec repas, organisée par les Confid'Oizes.
- Ride&Sound et Foot&Sound, organisées par l'Assoc'.
- Le vide-grenier à Cressy, organisé par l'Association des habitants de Cressy (AHC).
- Le Feuillu, organisé par l'Association du Feuillu.
- Le Troc, organisé par l'association Confitroc.
- Les Conteries tout au long de l'année, organisée par Ac-croch'Contes.

- Le Marché de Noël, organisé par l'Association éponyme.
- L'Escalade, organisée par l'Association des parents d'élèves de Confignon.
- La fête du Sapin, organisée par l'AHC.

Calendrier communal

Cette année, le calendrier a continué à promouvoir les entreprises communales par l'insertion d'encarts publicitaires. Ces insertions publicitaires ont également pour but de baisser les coûts de production de ce média.

Rappelons que ce calendrier est envoyé à tous les ménages et à tout nouvel arrivant sur la commune tout au long de l'année ou sur simple demande à la réception de la Mairie. Il renseigne également sur les dates des levées des déchets non ménagers (verre, papier, ferraille et objets encombrants), des séances du Conseil municipal, des votations, des vacances scolaires, de l'heure d'été et d'hiver. Son format A4 horizontal permet d'en faire l'agenda familial.

Publications

Rapport administratif

Toutes les années, l'administration publie le présent rapport administratif et financier. Reflet des décisions du Conseil adminis-

tratif et du Conseil municipal, il fait état des actions entreprises pour mener à bien les missions reçues des instances politiques.

Ce document, est également téléchargeable depuis www.confignon.ch>Vie pratique>Publications, tout comme les rapports annuels des commissions du Conseil municipal.

Informatique

Toute l'informatique communale est en lien avec le Service informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG). L'année 2013 a vu la migration de tous les postes de Windows XP à Windows 7. Cette migration s'est déroulée de manière fluide grâce à une planification efficace en collaboration avec le SIACG et les services communaux. A partir de cette migration, le serveur interne de la mairie a été transféré sur un serveur à distance géré entièrement par le SIACG.

2013 a vu la mise en service de la première partie de la gestion électronique des documents. Cette première partie est destinée au traitement électronique des factures en lien avec le logiciel comptable Opale. Cette mise en route a nécessité l'identifica-

tion du processus des signatures et de flux de traitement tant au niveau de la réception, de la comptabilité que des services.

Le SIACG a continué les mises à jour des applications Cimetière et Gestion de ressources, cette dernière a migré sur une plate-forme internet et, de ce fait, a été complètement revue dans ses fonctionnalités. A terme, elle permettra un lien direct avec l'application comptable Opale.

Depuis 2009, toute la gestion du temps de travail des employés de la mairie et des employés de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite enfance se trouve informatisée. Cette année, il a été installé un module complémentaire permettant une gestion analytique des temps de travail selon des catégories préétablies par l'Administration.

Culture

La Commune a poursuivi la politique culturelle instaurée ces dernières années. Cette politique table sur une collaboration

très étroite avec les sociétés communales et s'attache à promouvoir le lien social, la diversité culturelle et l'intégration de chacun. Elle a notamment mis l'accent sur la collaboration intercommunale en participant activement au groupe Concer-

tation culturelle, de l'Association des communes genevoises (ACG), qui vise à coordonner les différentes politiques culturelles communales et à promouvoir des projets rassemblant plusieurs communes.

Culture aux Cherpines

Poursuivant les démarches entreprises en 2012, les Conseilères administratives déléguées à la culture de Confignon et Plan-les-Ouates se sont concertées pour la mise en place d'une politique culturelle sur ce futur quartier ainsi que la construction de l'espace dénommé «La Ruche». Le document dénommé «Programmation des équipements culturels au sein du nouveau quartier des Cherpines» a été transmis, après approbation par le Conseil administratif de Confignon, à la Maîtrise d'œuvre urbaine pour examen de faisabilité. Parallèlement à ce premier document, le «Plan culturel pour les Cherpines» a été rédigé et est en cours de finalisation pour approbation auprès des Conseils administratifs respectifs.

Expositions

2013 a permis l'organisation de deux expositions dans l'annexe du bâtiment de la Mairie.

Au printemps, Mmes Bergamin et Tosello-Liatti nous ont fait découvrir leurs univers. Les œuvres exposées ont permis aux visiteurs de découvrir deux techniques très différentes mais formant un ensemble complémentaire et coloré.

A l'automne, M. Frauenfelder a permis aux Confignonnais et Confignonnaises d'admirer ses œuvres. Cet habitant de Confignon qui exposait pour la première fois a étonné les visiteurs par la grandeur de ses œuvres et la maîtrise de son art.

Prix de l'Aire

La quatrième édition du Concours littéraire des communes de Bernex et Confignon a été lancée en décembre 2013.

«A table !» est le thème choisi pour cette édition. Sous forme de nouvelles, les textes devront être remis au plus tard le 1^{er} mars 2014 à la Mairie de Confignon.

Le jury, composé de magistrats, de Conseillers municipaux, de professionnels de la branche et, cette année, d'un directeur d'établissement, aura un mois pour lire tous les textes et désigner les lauréats de chaque catégorie.

Bibli-o-bus

La Commune continue de proposer à ses habitants les services du Bibliobus, deux fois par mois, les lundis matin à Cressy et les lundis après-midi devant la salle communale. Jeunes lecteurs, classes en visite et passionnés de tout âge peuvent venir assouvir leur soif de lecture et de savoir. Depuis deux ans, les livres peuvent également être retournés lors des passages du Bibli-o-bus sur la commune de Bernex.

Quelques chiffres :

Tournées prévues :		42
Tournées effectuées :		39
Prêts :	1'612 adultes	3'914 jeunes
Inscriptions :	8 adultes	3 jeunes
Fréquentation totale :		1'154
Fréquentation moyenne par tournée :		29.6

Soutien et collaboration

La Commune a poursuivi sa politique de collaboration avec un certain nombre de sociétés qu'elle soutient dans l'organisation de manifestations pérennes par une subvention ad hoc et des moyens logistiques.

Festival Antigél

Pour la troisième année, la Commune soutient le Festival Antigél. L'esprit qui anime ce Festival des Communes genevoises demeure l'envie de surprendre en mettant en relation la danse, la musique et le sport, en provoquant des rencontres, en suscitant l'émulation entre artistes et spectateurs.

Festival Les Créatives

Le festival Les Créatives s'attelle à mettre en lumière le travail d'artistes féminines, confirmées ou en devenir. Depuis plusieurs années, Confignon soutient ce festival.

Culture et rencontre

Confignon continue à soutenir financièrement la Fondation culture et rencontre. Cette fondation qui rassemble cinq communes voisines (Onex, Lancy, Bernex, Confignon et Plan-les-Ouates) propose aux habitants des dites communes des cours, des ateliers, des ciné-clubs et des conférences scientifiques en collaboration avec la faculté des sciences de l'UNIGE.

Communes'lkation

Suite à une restructuration de ce festival, Confignon a préféré retirer sa participation financière.

Œuvres artistiques sur la ligne du tram 14

Ce projet aurait dû être implanté sur le territoire communal mais des retards dans la réalisation et l'implantation d'œuvres ont bousculé l'agenda et l'œuvre d'Eric Hattan ne sera finalement réalisée sur la route de Chancy qu'en 2014.

Villes en culture(s) :

Genève, Lancy, Onex, Confignon, Bernex

Le concours international de paysage lancé au mois de juin 2012 en vue de la grande manifestation de 2014 intitulée Genève, villes et champs a été clos en mars 2013. Les quelque 50 dossiers de candidature déposés ont été analysés et le jury a réparti les lauréats sur les 14 sites. Les projets vont donc être affinés jusqu'au printemps 2014 en vue de la manifestation qui aura lieu de juin à octobre.

Fondation d'intérêt public communal des institutions de la petite-enfance (FPE)

La Fondation d'intérêt public communal des institutions de la petite enfance de Confignon a pour but d'organiser, de gérer et de développer l'accueil des enfants d'âge préscolaire (de 4 mois jusqu'à l'entrée à l'école). L'institution est un lieu de vie collective où les activités font partie intégrante des différents apprentissages nécessaires au bon développement moteur, cognitif, affectif, psychique et physiologique que l'enfant doit acquérir pour grandir et se développer harmonieusement.

L'accueil et la prise en charge des enfants se font dans trois lieux différents, à savoir :

- le jardin d'enfants, qui accueille des enfants de 2 à 4 ans quatre matinées par semaine, à l'exception des vacances scolaires
- La crèche à mi-temps, qui accueille des enfants à partir de 18 mois, et ceci jusqu'à la rentrée scolaire, cinq matinées par semaine, de 7h30 à 12h30, repas inclus
- La crèche, pour des enfants dès la fin du congé maternité (4 mois) à la rentrée scolaire, cinq jours par semaine, de 7h30 à 18h30
- Les horaires plus larges de la crèche et de la crèche à mi-temps répondent aux besoins des familles dont les parents exercent une occupation à l'extérieur, poursuivent une formation ou sont en recherche d'emploi. Pour le jardin d'enfants, les horaires répondent essentiellement à un besoin de socialisation des enfants, avant l'intégration à l'école.

La Commune de Confignon met à la disposition de ses habitants 50 places de crèche à plein temps, 14 places de crèche à mi-temps et 18 places au jardin d'enfants.

Nous avons, durant l'année scolaire 2012-2013, comptabilisé un total de 95 enfants de la commune à la crèche et de 19 enfants au jardin d'enfants.

Parallèlement, nous collaborons avec l'AFJ (Accueil familial de jour) Rhône-Sud (anciennement Onex famille) pour tout ce qui concerne le réseau des accueillantes familiales de jour. Une rencontre hebdomadaire a été mise en place à l'école de Confignon pour les accueillantes de Confignon et de Bernex. De se déplacer jusqu'à Onex était un peu difficile pour ces personnes ainsi que pour les enfants. Les accueillantes des communes d'Onex et de Lancy sont également les bienvenues, si elles le désirent.

Le Bureau de la Fondation est composé de quatre membres: la présidente, Mme Elisabeth Gabus-Thorens; M. Samuel Dunant, vice-président et deux représentantes des parents, Mmes Nicole Roerich et Emma Fatio. Ces quatre personnes sont accompagnées de Mme Elena Giario, responsable des activités sociales, de Mme Ingrid Andersson Brunner, directrice de l'institution et de Mme Lucette Chatelain, directrice adjointe, présente occasionnellement. Les membres du Bureau se sont retrouvés à six reprises durant l'année scolaire 2012-2013 afin d'assurer la gestion de l'institution et le budget.

Le Conseil de fondation est composé de huit membres: la présidente, Mme Elisabeth Gabus-Thorens; le vice-président, M. Samuel Dunant; les représentantes des parents, Mmes Nicole Roerich et Emma Fatio; les conseillères municipales Mmes Antoinette Hofer et Amanda Muro-Vocat; le Conseiller municipal M. Marcello Tedeschi, ainsi que la représentante du personnel, Mme Aurélie Romain. Les membres du Conseil se sont retrouvés à deux reprises durant l'année.

La CCT a été renouvelée et signée in extremis en fin d'année, après beaucoup de travail et de remises en question pour les parties concernées.



III CONCLUSIONS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite Enfance à Confignon pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications de flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Genève, le 29 avril 2014

SCF REVISION SA

Sophie Bonaguro
Expert-réviseur agréé
(personne ayant dirigé la révision)

Loris Lorenzoni
Expert-réviseur agréé

Finances

FONDATION D'INTERET PUBLIC COMMUNAL POUR LES INSTITUTIONS DE LA PETITE ENFANCE A CONFIGNON - CONFIGNON

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2012)

	31 déc. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
	CHF	CHF	CHF	CHF
ACTIF				
Disponibilités				
Caisse	2'155.50	534.25	0.00	5'743.70
Banque	6'730.34	5'708.09	101'210.94	0.00
Poste	127'129.10	27'002.89	0.00	2'268.20
	136'014.94	33'245.23	0.00	18'179.70
Avoirs				
Débiteur Commune Confignon	0.00	48'725.47	13'963.75	1'411.20
Impôt anticipé à récupérer	17.60	13.90	9'122.75	12'852.45
Compte de liaison actif	6'596.20	782.55	6'048.75	802.60
Autres débiteurs	24'100.35	0.00	4'210.05	0.00
Débiteur AVS / AC / AM	17'095.70	0.00	14'298.20	12'009.75
Débiteur Generali	704.70	0.00	0.00	10'407.20
Pensions à recevoir	5'315.25	6'465.20	25'904.40	17'427.95
Pampers à recevoir	0.00	464.40	174'758.84	81'102.75
	53'829.80	56'451.52		
Stocks	4'609.00	1'405.00	9'695.90	0.00
Investissements				
Mobilier	1.00	1.00	10'000.00	10'000.00
Total	194'454.74	91'102.75	194'454.74	91'102.75

ANNEXE I.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2013
(avec chiffres comparatifs de l'exercice 2012)

	<u>Exercice 2013</u>	<u>Exercice 2012</u>
PRODUITS	CHF	CHF
Subventions encaissées Commune de Confignon	1'439'301.69	1'489'900.00
Subventions à encaisser Commune de Confignon	0.00	48'725.47
Pensions	790'895.10	728'948.00
Finances d'inscriptions	1'950.00	1'650.00
Autres produits	4'285.45	5'211.85
Salaires ristourne assurance	21'778.20	69'709.90
	<u>2'258'210.44</u>	<u>2'344'145.22</u>
 CHARGES		
Salaires	1'474'726.30	1'527'196.65
Charges sociales	299'930.95	327'090.35
Formation	3'782.80	0.00
Fournitures de bureau	5'362.95	2'918.55
Mobilier et machines	3'478.75	1'213.20
Electricité, eau, gaz	24'500.00	24'500.00
Achats fournitures et marchandises	114'429.80	116'493.50
Entretien immeubles	70'309.50	69'187.00
Loyer	182'500.00	182'500.00
Honoraires et prestations diverses	72'744.09	66'916.69
Frais divers	6'445.30	26'129.28
	<u>2'258'210.44</u>	<u>2'344'145.22</u>
 Résultat de l'exercice	<u><u>(0.00)</u></u>	<u><u>0.00</u></u>

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon (FL)

La Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon a pour but de mettre, le cas échéant, d'aider à mettre à la disposition de la population de Confignon des logements confortables à loyers abordables notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

En 2013, le Conseil de fondation est composé des personnes suivantes :

- Madame Sylvie Jay, présidente
- Monsieur Samuel Dunant, vice-président
- Monsieur Daniel Blondin, secrétaire
- Monsieur Maurice Mazzola, membre
- Monsieur Massimo Mautone, membre

Après les études de travaux mise en route durant l'année 2012, l'année écoulée a vu l'avancement et l'achèvement de plusieurs chantiers.

L'immeuble intergénérationnel Cressy Plus a été inauguré le 3 octobre 2013 après 18 mois de travaux réalisés en collaboration avec le bureau d'architectes VVR. Les derniers locataires ont pris possession des lieux dans le courant du mois de décembre 2013.

La patience et la compréhension des habitants des immeubles de la place du village ont été fortement sollicitées durant cette même année. En effet, outre les travaux d'aménagement de la place du village, la Fondation a, dans le but d'offrir plus de confort aux habitants et aux commerçants, engagé des travaux importants dans les arcades de l'immeuble 1-3-5 chemin des Hutins. C'est ainsi que la Coop a pu augmenter sa surface de

vente de 100 m²; que les locaux de la pizzeria et du tea-room «Place Gourmande» ont été réunis et que toutes les devantures des arcades ont été remplacées par des vitrages isolants.

Nous notons que le tea-room offrira également le service postal dès mars 2014.

Parallèlement aux travaux de l'immeuble 1-3-5 chemin des Hutins, le bureau d'Architecture Plurielle a également été mandaté pour la rénovation de L'Auberge de Confignon. Le lifting externe a eu lieu durant la phase de rénovation des immeubles de la place de l'Eglise et le lifting interne a été réalisé durant la période de septembre à fin 2013, une mise aux normes des locaux étant devenue indispensable. L'association et la contribution de la Fondation à la volonté et à l'investissement financier des nouveaux locataires de donner une nouvelle vie à L'Auberge a permis de réaliser ces travaux et d'offrir une auberge entièrement rénovée et agrandie par une véranda.

Le chantier de l'immeuble A2 Berthet a été stoppé suite à de nombreuses divergences entre les maîtres d'ouvrage et les partenaires de la réalisation. De multiples séances de travail ont été engagées dans le but de finaliser cette construction, sans voie d'issue. Les travaux seront repris dans le courant de l'année 2014.

Un dernier immeuble doit être rénové dans le cadre de la réhabilitation des immeubles de la Fondation de la place du village. L'immeuble 7-9 chemin des Hutins a fait l'objet de diverses études et des travaux devraient y être réalisés durant l'année 2014.

En résumé, l'année 2013 a été riche en travaux pour le parc immobilier existant de la Fondation et a vu l'inauguration du premier immeuble intergénérationnel de Confignon. Les membres du Conseil de fondation remercient encore tous les protagonistes de cette année mouvementée.



Rapport de l'organe de contrôle sur le contrôle restreint

au Conseil de fondation de la

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon, Confignon

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 5 mai 2014

CTR – Audit & Conseil SA

A handwritten signature in brown ink, appearing to read 'CJT', is placed below the company name.

Claude-Jean Truffer
Réviseur responsable
Expert réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits & pertes)
- Comptes annuels détaillés par immeuble
- Annexe aux comptes annuels

Finances

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Confignon

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

31.12.2013

31.12.2012

ACTIF	CHF	CHF
Actif immobilisé		
Immeubles	27'096'002	21'195'990
Réhabilitation & rénovations	2'457'231	1'937'690
Chaufferie	316'004	362'450
Terriers	75'805	83'491
Panneau solaire	7'700	7'700
Locaux commerciaux	1'970'563	5'870
Terrain	1'870'810	1'870'810
Total actif immobilisé	33'794'115	25'464'001
Actif circulant		
Banque Cantonale de Genève	108'937	1'095'984
Banque Raiffeisen	807'657	6'228'207
Actifs transitoires	10'607	20'325
Loyers douteux	-	10'846
Impôt anticipé à récupérer	1'955	1'609
Total actif circulant	929'156	7'356'971
TOTAL ACTIF	34'723'271	32'820'972
PASSIF		
Capitaux étrangers		
Crédit de construction Immeuble	10'900'000	10'900'000
Hypothèques	18'057'235	16'303'412
Prêt de la commune	1'344'917	1'344'917
Réserve pour gros travaux	125'000	125'000
Provisions loyers - débiteurs douteux	-	10'846
Régies C/C	30'664	36'747
Loyers reçus d'avance	11'206	5'311
Provision impôts exercice courant	-	24'000
Passifs transitoires	164'456	69'424
Total capitaux étrangers	30'633'478	28'819'657
Fonds propres		
Capital de dotation Fondation	250'000	250'000
Capital de dotation complémentaire	1'764'810	1'764'810
Pertes & profits :		
- Pertes & profits reportés	1'986'504	1'801'561
- Résultat de l'exercice	88'479	184'944
Total des fonds propres	4'089'793	4'001'315
TOTAL PASSIF	34'723'271	32'820'972

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Confignon

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES
DE L'EXERCICE 2013**

PRODUITS	CHF	CHF
Loyers	1'484'866	1'401'822
Subventions HLM, Commune	-	16'157
Intérêts bancaires	2'123	2'773
Intérêts sur créances	3'732	-
Recettes diverses	31'999	13'584
Impôts exercices antérieurs	-	1'606

TOTAL DES PRODUITS	1'522'720	1'435'942
---------------------------	------------------	------------------

CHARGES

Conciergerie, indemnités diverses	108'897	127'670
Charges et assurances sociales	5'681	5'952
Frais administratifs de la fondation	39'623	866
Services industriels + chauffage vacants	53'185	48'810
Fournitures diverses	30'698	6'915
Entretiens, réparations	147'480	111'695
Rénovation appartements	43'204	-
Dépenses sinistres	16'890	-
Loyers, fermages, redevances	2'352	-
Assurances & honoraires de tiers	56'601	30'059
Contentieux, procédures et dédommagements	5'972	1'309
Honoraires et prestations diverses	6'646	14'906
Commissions régies	63'509	63'025
Ports, CCP, téléphones, fax	4'077	4'797
Frais divers	3'403	-
Impôts exercice courant	23'770	24'000
Impôts exercices antérieurs	2'028	-

Total des charges d'exploitaiton	614'016	440'004
---	----------------	----------------

Intérêts hypothécaires	343'838	350'686
Intérêts s/ prêt Commune	47'100	47'100
Autres intérêts passifs	-	84

Total des charges financières	390'938	397'870
--------------------------------------	----------------	----------------

RESULTAT AVANT AMORTISSEMENTS	517'766	598'068
--------------------------------------	----------------	----------------

Amortissements immeubles	337'746	324'516
Amortissements parking	45'095	42'162
Amortissements rénovations & installations	46'446	46'446

Total des amortissements	429'287	413'124
---------------------------------	----------------	----------------

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	88'479	184'944
-----------------------------------	---------------	----------------

Groupement du centre intercommunal de voirie (CIV)

Conclusions de la fiduciaire



Rapport de l'organe de contrôle
au Conseil intercommunal du
CENTRE INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE SAINT-MATHIEU (C.I.V.)

BERNEX

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels du Centre intercommunal de voirie de Saint-Mathieu (C.I.V.) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil du Groupement, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels, ainsi que la proposition de reporter l'excédent de produits de l'exercice en augmentation du Fonds d'entretien des bâtiments, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Genève, le 20 février 2014

SCF REVISION SA

Sophie Bonaguro
(personne ayant dirigé la révision)

Fernando Martin

Annexes : - Bilan au 31 décembre 2013
- Compte de fonctionnement de l'exercice 2013

CENTRE INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE SAINT-MATHIEU (C.I.V.) - BERNEX

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2013 ET 2012

	<u>31 déc. 2013</u>	<u>31 déc. 2012</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
Disponibilités		
Banque Cantonale de Genève	<u>201'853.28</u>	<u>279'977.68</u>
Avoirs		
Impôt anticipé à récupérer	86.35	51.85
Compte de liaison et débiteurs	<u>10'128.40</u>	<u>24'484.65</u>
	<u>10'214.75</u>	<u>24'536.50</u>
Placements		
Stock carburant	<u>79'759.83</u>	<u>35'024.79</u>
Total	<u>291'827.86</u>	<u>339'538.97</u>
PASSIF		
Engagements courants		
Commune de Bernex	42'771.85	103'379.05
Compte de liaison et fournisseurs	<u>50'731.83</u>	<u>46'736.78</u>
	<u>93'503.68</u>	<u>150'115.83</u>
Engagements		
Fonds d'entretien des bâtiments et de renouvellement de matériel	161'535.99	114'593.65
Compte de fonctionnement (résultat de l'exercice)	<u>36'788.19</u>	<u>74'829.49</u>
	<u>198'324.18</u>	<u>189'423.14</u>
Fortune		
Fortune	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
Total	<u>291'827.86</u>	<u>339'538.97</u>
Valeur d'assurance-incendie des bâtiments	<u>22'594'000.00</u>	<u>22'493'400.00</u>

CENTRE INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE SAINT-MATHIEU (C.I.V.) - BERNEX

COMPTES DE FONCTIONNEMENT COMPARES DES EXERCICES 2013 ET 2012

	Exercice 2013		Exercice 2012
	Budget	Compte	Compte
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Indemnités aux membres du Groupement	1'400.00	1'080.00	1'240.00
Traitements du personnel	33'120.00	33'441.95	33'120.10
Assurances sociales et autres charges du personnel	10'220.00	9'827.05	9'740.60
Fournitures de bureau, imprimés, publicité	1'000.00	311.20	418.40
Mobilier et agencements divers	5'000.00	0.00	1'937.00
Machines de nettoyage	0.00	0.00	1'106.60
Eau, énergie, combustibles	70'000.00	44'127.70	51'477.75
Chauffage à distance (CADIOM)	45'000.00	49'104.65	42'617.35
Achats de fournitures et marchandises	19'200.00	15'807.61	17'962.04
Produits traitement des eaux	0.00	950.40	13.50
Entretien de l'immeuble par des tiers	85'500.00	72'586.82	40'345.96
Entretien d'objets mobiliers par des tiers	18'000.00	20'122.28	26'406.35
Mise en conformité de la zone du maçon	0.00	0.00	13'000.00
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	3'700.00	3'018.75	3'494.20
Abonnement alarme	2'300.00	1'296.00	0.00
Traitements des déchets	10'000.00	11'777.05	9'312.25
Honoraires et prestations de services	33'300.00	32'537.90	31'621.70
Total des charges	337'740.00	295'989.36	283'813.80
REVENUS			
Revenus de capitaux	0.00	98.55	148.10
Revenus des biens	0.00	0.00	1'590.19
Revenus divers	8'000.00	2'939.00	2'885.00
Participation Bernex	160'089.00	160'089.00	171'877.00
Participation Onex	133'610.00	133'610.00	143'449.00
Participation Confignon	36'041.00	36'041.00	38'694.00
Total des revenus	337'740.00	332'777.55	358'643.29
Excédent de produits / (charges)	0.00	36'788.19	74'829.49

Fondation des Evaux

Définition et objectifs

La Fondation des Evaux, dans laquelle sont représentées les communes et villes de Bernex, Confignon, Genève, Lancy et Onex, est une institution autonome de droit public. Son objectif est d'assurer la gestion et le développement du Centre intercommunal de sports, loisirs et nature des Evaux (CIDE).

Disposant d'une surface de 55 hectares de terrains privés ouverts au public, le CIDE donne accès à tout un panel d'activités: un centre sportif en plein air, des infrastructures de loisirs et une zone nature.

Personnel

Le personnel de la Fondation des Evaux est formellement engagé par la ville d'Onex. En 2013, des nouveaux statuts ont été validés par le Conseil de fondation et par les villes et communes de Bernex, Confignon, Lancy et Onex. Ils doivent encore être validés par la ville de Genève et par le Grand Conseil. Ces nouveaux statuts vont permettre au Conseil de fondation d'acquiescer, entre autres, une autonomie complète dans la gestion des ressources humaines.

Sports

En 2013, la Fondation des Evaux a poursuivi sa stratégie de promotion du CIDE. Ce dernier a ainsi pu accueillir en 2013 :

- 24 journées sportives des écoles du Canton de Genève
- 7 manifestations sportives d'entreprises
- 1 entraînement à la course de l'Escalade avec 2'300 participants
- 2 meetings d'athlétisme
- 10 tournois de football privés
- 7 tournois de beach volley
- 1 tournoi suisse de pétanque
- 7 camps d'été sportifs de jour (football, tennis, etc.)
- 5 compétitions de Disc-Golf
- 15 petites manifestations sportives (entreprises)
- 8 matchs de cricket
- 28 sorties scolaires (disc-golf, tortillard, beach volley)

Certains chiffres sont inférieurs à ceux de 2012 en raison des très mauvaises conditions météo du printemps.

Sept anciens courts de tennis en clearald ont été démolis, afin de faire place à de futurs terrains de beach-volley. Le CIDE dispose désormais de six courts de tennis en green set. La piste d'athlétisme a été complètement rénovée et un emplacement dédié au ping-pong a été créé.

Loisirs

Le Parc Aventure des Evaux (PAE), premier accrobranche du Canton de Genève, a été inauguré le 21 mars 2013. De nouveaux jeux d'enfants ont été construits et des karts à pédales sont désormais proposés en location.

Dans le cadre d'une manifestation musicale de jour, le DJ de Marzan Prod s'est produit le 6 juillet 2013 à l'occasion d'un «Brunch Party» ayant pour but de faire découvrir la musique électronique au public.

Nature

Pour des raisons environnementales et sécuritaires, la rotonde a été fermée à la circulation automobile. Une analyse est en cours, afin de trouver une solution pour que les deux-roues motorisés puissent eux aussi se garer en dehors du CIDE.

Une petite partie des cheminements en tout-venant du parc ont été rénovés.

Promotion du CIDE

Un accent particulier a été mis sur la promotion du CIDE, avec plusieurs articles dans les journaux communaux et la Tribune de Genève, ainsi que des reportages sur les télévisions locales.

Un nouveau logo a été validé par le Bureau de la Fondation.

Bâtiments

Un réaménagement complet des locaux administratifs a nécessité du mobilier de bureau et des rénovations. De nouvelles tables et chaises ont été acquises pour la salle polyvalente et le chalet rustique.

Plusieurs réfections ont eu lieu: rafraîchissement de la peinture des murs des vestiaires du bâtiment B, remplacement des joints des douches et rénovation des WC publics du rez-de-chaussée inférieur.

Outils et machines

De nombreux investissements pour des outils et machines ont eu lieu sur ce poste suite à l'incendie de décembre 2012, indemnisé par l'assurance. Deux remorques multi-usages ont été fabriquées de toutes pièces par le mécanicien de la Fondation des Evaux.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion complet sera disponible dès le mois de mai sur demande auprès de la Fondation des Evaux.



Contrôle financier

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

au Conseil de fondation de la

FONDATION DES EVAUX

Onex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et tableau de flux de trésorerie) de la Fondation des Evaux pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

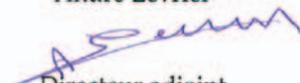
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

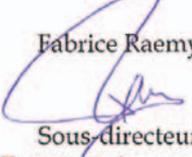
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

CONTRÔLE FINANCIER DE LA VILLE DE GENEVE

André Lévrier


Directeur adjoint
Expert-réviseur agréé
Responsable de la révision

Fabrice Raemy


Sous-directeur
Expert-réviseur agréé

Genève, le 18 mars 2014

Annexes

- Bilan au 31 décembre 2013 avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2012
- Compte d'exploitation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013 avec chiffres comparatifs de l'exercice 2012
- Annexe
- Tableau de flux de trésorerie
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice

Finances

BILAN			
		31.12.2013	31.12.2012
ACTIF		CHF	CHF
Disponible			
Caisse		3'918.72	9'460.10
CCP		840.18	1'080.57
Banque - BCGE		1'015'513.67	0.00
Réalisable			
Clients		0.00	10'180.00
Débiteurs divers		0.00	0.00
Stock de marchandises		17'792.32	12'362.92
Actifs transitoires		33'253.21	93'941.92
Impôts anticipés		26.75	1'121.70
Immobilisations			
Parcelle No 572		1'169'565.00	1'169'565.00
Autres Immobilisations corporelles	19'865'658.13		19'632'785.72
Investissements exercice	1'095'650.60		395'312.41
Mise au rebut			-162'440.00
- subventions / participations			0.00
	<u>20'961'308.73</u>		<u>19'865'658.13</u>
- fonds d'amortissement	-14'708'165.07		-13'471'070.28
Valeur nette		6'253'143.66	6'394'587.85
Autres dépenses à amortir		284'770.50	284'770.50
TOTAL ACTIF		<u>8'778'824.01</u>	<u>7'977'070.56</u>
PASSIF			
Exigible			
Créanciers divers		12'911.16	14'425.52
Fournisseurs		731'299.80	99'154.29
C/C bancaire créditeur		0.00	31'282.74
C/C Ville d'Onex		15'910.05	196'768.00
Passifs transitoires		38'730.53	39'611.77
Intérêts courus		13'871.21	16'759.05
Provisions			
Provisions		196'970.80	76'904.88
Emprunts			
Emprunts BCG		5'410'555.05	4'854'412.70
Préfinancements			
Préfinancements de tiers		1'363'762.00	1'517'954.39
Réserves			
Pour renouvellement matériel		292'887.98	444'163.38
Réserve générale		125'000.00	125'000.00
Fonds propres			
Capital social		500'000.00	500'000.00
Bénéfice reporté		57'647.76	57'647.76
Bénéfice de l'exercice		19'277.67	2'986.08
TOTAL PASSIF		<u>8'778'824.01</u>	<u>7'977'070.56</u>

COMPTE D'EXPLOITATION

	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
PRODUITS		
Intérêts bancaires et comptes chèques postaux	127.25	430.45
Redevances bâtiments/emplacements	125'630.27	133'618.76
Autres revenus	5.55	245.38
Redevances utilisation et prestations services	33'425.12	29'428.32
Ventes de marchandises	17'401.54	13'647.50
Dédommagements de tiers	32'641.57	158'515.39
Dédommagements des communes	3'985'266.81	3'372'288.00
TOTAL PRODUITS	<u>4'194'498.11</u>	<u>3'708'173.80</u>
CHARGES		
Dépenses pour le personnel	2'470'103.68	2'168'330.48
Fournit.bureau/imprimés/publicité	20'235.81	23'563.08
Véhicules/machines/outillage/matériel et mobilier	36'722.67	52'935.52
Eau, énergie et combustibles	132'664.40	134'501.55
Fournit.construction/entretien/nettoyage	193'402.88	157'818.76
Entretien immeubles/surface p.tiers	222'462.67	112'830.28
Entretien objets mobiliers	33'653.43	13'918.06
Locations diverses	13'770.92	14'678.69
Dédommagements	1'291.62	2'370.00
Honoraires et prestations de services	320'285.55	304'034.58
Frais divers	3'526.78	1'569.40
Intérêts des dettes à moyen et long terme	113'921.11	130'396.68
Dettes envers des entités particulières	0.00	18.90
TOTAL CHARGES	<u>3'562'041.52</u>	<u>3'116'965.98</u>
BENEFICE AVANT AMORTISSEMENTS	632'456.59	591'207.82
Dissolution de la réserve pour renouvellement	154'261.48	197'527.31
Prélèvements sur les préfinancements	469'654.39	7'963.39
Amort. immobilisations (1'082'833.31)		
Amort. immob.prélevés s/réserve (154'261.48)		
Amortissements totaux	<u>(1'237'094.79)</u>	<u>(793'712.44)</u>
BENEFICE	<u>19'277.67</u>	<u>2'986.08</u>

Organisation de la protection civile Lancy – Cressy

Conclusions de la fiduciaire



Tél. 022 322 24 24
Fax 022 322 24 00
www.bdo.ch

BDO SA
Rte de Meyrin 123
Case postale 24
1219 Genève-Châtelaine

Rapport de l'organe de contrôle

Au Conseil intercommunal de

Organisation Régionale de la Protection Civile de Lancy - Cressy

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions statutaires, les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de l'Organisation Régionale de la Protection Civile de Lancy - Cressy pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil intercommunal, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 31 mars 2014

BDO SA

Nicolas Métraux

Expert-réviseur agréé

pp Yassine Boussakouk

Expert-réviseur agréé
(Auditeur responsable)

ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE
LANCY-CRESSY

BILAN

	<u>COMPTES 2013</u> <u>CHF</u>	<u>COMPTES 2012</u> <u>CHF</u>
<u>ACTIFS</u>		
Compte courant de la Ville d'Onex	152'814.00	133'056.00
Compte courant de la Commune de Confignon	37'180.00	32'079.00
	<u>189'994.00</u>	<u>165'135.00</u>
<u>PASSIFS</u>		
Compte courant de la Ville de Lancy	189'994.00	165'135.00
	<u>189'994.00</u>	<u>165'135.00</u>

ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE

LANCY-CRESSY

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>BUDGET 2013</u>		<u>COMPTES 2013</u>		<u>COMPTES 2012</u>	
	CHF		CHF		CHF	
	(chiffres non audités)					
<u>REVENUS</u>		répart. %		répart. %		répart. %
Participation de la Ville de Lancy	277'668.00	56.73%	250'011.80	56.82%	216'130.65	56.69%
Participation de la Ville d'Onex	170'281.00	34.79%	152'814.00	34.73%	133'056.00	34.90%
Participation de la Commune de Confignon	41'506.00	8.48%	37'180.00	8.45%	32'079.00	8.41%
Subventions cantonales	7'000.00		9'200.00		13'450.00	
Subvention fédérale, entretien constructions	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
Locations des constructions Pci	0.00		4'539.00		0.00	
Prélèvement sur les contributions de rempl. PC	0.00		0.00		0.00	
Autres revenus et APG	1'200.00		6'918.95		6'800.75	
	<u>500'655.00</u>		<u>463'663.75</u>		<u>404'516.40</u>	
<u>CHARGES</u>						
Charges de personnel	351'924.00		338'802.55		291'561.50	
Administration	21'490.00		19'458.05		13'774.30	
Poste de commandement de la Caroline	18'167.00		8'202.30		8'860.90	
Etat-Major	3'200.00		1'718.30		2'561.15	
Cours	50'540.00		43'645.80		48'533.10	
Machines, matériel, mobilier	40'600.00		43'160.90		33'581.90	
Véhicules	14'734.00		8'675.85		5'643.55	
	<u>500'655.00</u>		<u>463'663.75</u>		<u>404'516.40</u>	
Résultat de fonctionnement	<u>0.00</u>		<u>0.00</u>		<u>0.00</u>	

